



# RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

## QUESTIONS GÉNÉRALES

Juillet 2022

Ce document sur la République démocratique du Congo a été préparé par le personnel du Fonds monétaire international comme document de référence pour la consultation périodique avec le pays membre. Il est basé sur les informations disponibles au moment de sa finalisation le 13 juin 2022.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services  
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090  
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201  
Courriel : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org) Site web : <http://www.imf.org>  
Prix : 18 dollars l'exemplaire imprimé

**Fonds monétaire international**  
**Washington D.C.**



# REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

## QUESTIONS GENERALES

Le 13 juin 2022

Approuvé par  
le **département**  
**Afrique**

Préparé par Solo Zerbo et Megan Pohl (tous deux du  
département Afrique).

## TABLE DES MATIÈRES

### ACCROITRE LA RESILIENCE ET EXPLORER LES POSSIBILITES LIEES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE \_\_\_\_\_ 3

- A. Contexte \_\_\_\_\_ 3
- B. Facteurs de vulnérabilité au changement climatique \_\_\_\_\_ 4
- C. Rôle de la RDC dans la séquestration du carbone mondial \_\_\_\_\_ 7
- D. Répercussions de la transition énergétique mondiale \_\_\_\_\_ 10
- E. Politique climatique : mesures, stratégies et défis \_\_\_\_\_ 13

### BOX

- 1. Codes miniers de la RDC \_\_\_\_\_ 12

### FIGURES

- 1. République démocratique du Congo : Statistique des Catastrophes Naturelles en RDC , 2000-20 \_\_\_\_\_ 5
- 2. Projections des changements de températures et des précipitations dans les pays de l'AfSS pour 2030-50 \_\_\_\_\_ 6
- 3. Flux bruts et nets de carbone provenant des forêts \_\_\_\_\_ 7
- 4. République démocratique du Congo : émissions historiques de carbone par secteur \_\_\_\_\_ 8

5. République démocratique du Congo : Bénéfice social des puits de la RDC _____	10
6. Projection de la demande mondiale de minerais (2021-2040) _____	11
7. Projection des revenus réels cumulés des producteurs mondiaux de cuivre et cobalt 2021-4012	
8. République démocratique du Congo : émissions carbone projetées provenant des activités d'extraction et de traitement _____	13
9. République démocratique du Congo : Allocation du financement climat par secteur, 2021 _____	14

## **TABLES**

1. République démocratique du Congo : financement des PME _____	31
---	----

<b>Bibliographie</b> _____	18
----------------------------	----

## **INCLUSION FINANCIERE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO : OBSTACLES A**

### **L'EXPANSION DES CIRCUITS FINANCIERS ET POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT \_\_\_\_\_ 19**

A. Introduction _____	19
B. Inclusion financière : indicateurs macroéconomiques en République démocratique du Congo	20
C. Accès aux services financiers _____	20
D. Numérisation et argent mobile _____	24
E. Recommandations _____	27

## **BOX**

1. Argent mobile : l'expérience de l'Afrique subsaharienne1 _____	26
---	----

## **FIGURES**

1. République démocratique du Congo : indicateurs d'inclusion financière par rapport aux pairs	28
2. République démocratique du Congo : propriété du compte _____	29
3. République démocratique du Congo : compte d'argent mobile _____	30

## **TABLES**

1. République démocratique du Congo : financement des PME _____	31
---	----

<b>Bibliographie</b> _____	32
----------------------------	----

# ACCROITRE LA RESILIENCE ET EXPLORER LES POSSIBILITES LIEES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE<sup>1</sup>

*Pour relever les défis associés au changement climatique en RDC, il est indispensable de bien comprendre les facteurs de vulnérabilité climatique ainsi que les goulets d'étranglement freinant la montée des politiques climatiques visant à atteindre les objectifs de la contribution déterminée au niveau national (CDN). Dans le même temps, les efforts déployés à l'échelle mondiale pour mettre au point des technologies à faible émission de carbone et préserver les puits de carbone placent la RDC dans une position favorable, avec des bénéfices à long terme considérables pour le pays, qui aurait intérêt à concentrer ses efforts sur le renforcement de la gestion forestière et minière, tout en améliorant sa résilience au changement climatique.*

## A. Contexte

1. **La RDC se heurte à de graves difficultés dues aux catastrophes naturelles provoquées par le changement climatique.** La RDC est vulnérable aux catastrophes naturelles (inondations, glissements de terrain) qui accentuent sa fragilité en dégradant les infrastructures et les conditions de vie, alors que le pays est déjà très pauvre et les infrastructures insuffisantes. Les catastrophes naturelles augmentent aussi les risques de maladie et d'insécurité alimentaire. Entraînant une érosion et des glissements de terrain, les inondations détériorent souvent les sols et les infrastructures, ce qui diminue la surface de terres arables et la production de l'agriculture. À long terme, le changement climatique devrait accroître le risque d'inondations et l'intensité de ces phénomènes en RDC.
2. **Cela étant, la RDC se trouve dans une situation favorable pour tirer parti de la transition climatique mondiale, ce qui facilitera sa marche vers une croissance plus rapide et plus inclusive.** La RDC est le premier producteur mondial de cobalt et le premier producteur de cuivre en Afrique. Ces deux minéraux sont essentiels pour la transition énergétique mondiale. En outre, la RDC présente un bilan négatif en matière d'émissions carbonées et peut absorber les deux tiers du carbone émis en Afrique. Ce pays abrite en effet la deuxième plus grande forêt équatoriale et les tourbières tropicales les plus vastes du monde, qui fournissent des services de séquestration du carbone en réduisant les émissions de carbone nettes mondiales. Mais la transition énergétique mondiale pourrait provoquer une hausse des émissions à moyen terme, qui pourrait compromettre l'atteinte par la RDC des cibles sur lesquelles elle s'est engagée lors de la COP26 (voir plus loin).
3. **Même si les minéraux, ainsi que la forêt et les tourbières tropicales, pourraient aider à trouver des financements pour atténuer le changement climatique et s'adapter à ses effets, il faut renforcer les capacités et améliorer la gouvernance pour créer des possibilités de développement.** Compte tenu des dépenses substantielles requises pour les projets climatiques, il

<sup>1</sup> Préparé par Solo Zerbo

serait souhaitable de les intégrer dans les cadres fondamentaux de gestion des finances publiques (GFP), d'investissement et de gestion de la dette. Il faut à cet effet des politiques déterminées visant à i) améliorer la gouvernance et la transparence liées à la gestion des ressources minières pour qu'elle offre des perspectives concrètes à tous et favorise une croissance inclusive ; ii) gérer la forêt avec efficacité et optimiser les bénéfices associés aux marchés du carbone ; iii) promouvoir un partage équitable des dividendes tirés des ressources pour le climat au sein de chaque génération et entre les générations ; iv) intégrer les risques climatiques dans l'analyse de la gestion des finances publiques et l'analyse de viabilité de la dette ; v) améliorer le cadre pour la GFP, l'investissement et la gestion de la dette et débloquer des fonds internationaux pour la lutte contre le changement climatique ; vi) renforcer les capacités d'alerte avancée, promouvoir l'agriculture climato-intelligente pour améliorer la sécurité alimentaire et élaborer un plan national d'intervention en cas de catastrophes ; vii) renforcer les capacités pour soutenir la préservation de la forêt et des tourbières et traiter les effets de la pauvreté sur la déforestation.

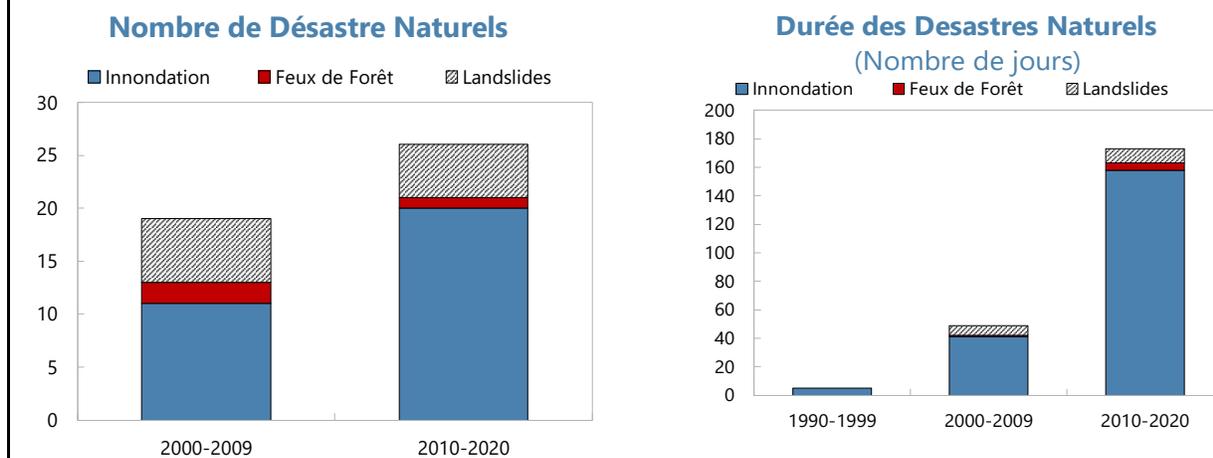
## B. Facteurs de vulnérabilité au changement climatique

**4. La RDC fait partie des pays les plus exposés aux inondations, aux fortes précipitations et aux glissements de terrain et les moins préparés face aux chocs climatiques liés à des catastrophes naturelles.** En RDC, les inondations sont fréquentes et entraînent souvent des glissements de terrain. Ces catastrophes sont courantes depuis quelques années. Entre 2021 et 2020, la RDC a connu 21 épisodes d'inondations catastrophiques, avec de lourdes conséquences pour la population et l'économie. Une urbanisation rapide, sans planification préalable, des systèmes d'évacuation des eaux insuffisants et des logements mal construits et situés dans des plaines inondables accentuent la vulnérabilité du pays aux chocs d'origine climatiques. Selon l'indice mondial d'adaptation de l'université de Notre Dame ([Notre Dame Global Adaptation Index](#)), qui mesure à la fois la vulnérabilité face au changement climatique (degré d'exposition, sensibilité, capacité d'adaptation) et le degré de préparation (économique, institutionnelle et sociale) à l'adaptation aux effets du changement climatique, la RDC est le dixième pays le moins prêt à encaisser des chocs climatiques et le huitième le plus vulnérable aux effets du changement climatique<sup>2</sup>.

**5. Les chocs d'origine climatique ébranlent l'économie par divers canaux.** La santé, les risques physiques (pour les logements, les biens immobiliers et les terrains agricoles), l'insécurité alimentaire et l'inflation sont les principaux canaux par lesquels les catastrophes naturelles, en particulier les inondations, mettent à mal l'économie congolaise. Une estimation effectuée pour l'Afrique subsaharienne confirme que les inondations ont des effets macroéconomiques considérables et durables.

<sup>2</sup> Cet indice d'adaptation (ND-GAIN) est obtenu en soustrayant le score de vulnérabilité du score de préparation pour chaque pays, puis le résultat est recalibré pour avoir des valeurs comprises entre 0 et 100, 100 correspondant à la situation du pays le mieux préparé/le moins exposé aux événements climatiques.

**Graphique 1. République démocratique du Congo : Statistique des Catastrophes Naturelles en RDC, 2000-20**



Sources: Base de donnée Internationale sur les Catastrophes et estimations des services du FMI.

## 6. Les années d'inondations se caractérisent par une perte de croissance du PIB réel d'en moyenne 0,4 point. Plus précisément :

- **Santé** : en RDC, les inondations propagent souvent des maladies en contaminant l'eau potable et en créant des sites de reproduction pour les moustiques, ce qui entraîne des flambées épidémiques (choléra, paludisme). La dégradation des conditions sanitaires grève la productivité des travailleurs à moyen terme.
- **Infrastructures** : en 2021, plus de 1 % des habitants étaient directement exposés aux événements climatiques en raison de la destruction de leur logement et de leurs biens<sup>3</sup>. De surcroît, environ 1 % des terres arables cultivées sont détruites par les inondations chaque année<sup>4</sup>. De mauvaises pratiques agricoles et une gestion des terres peu judicieuse, ainsi que l'absence de système de drainage, aggravent les effets sur les terres arables des catastrophes liées aux événements climatiques.
- **Insécurité alimentaire** : l'agriculture emploie 70 % de la population et représentait 19 % du PIB en 2020. Les pertes de récoltes considérables provoquées par les graves inondations menacent la sécurité alimentaire des ménages. De plus, la pauvreté croissante et les conflits chroniques amplifient l'impact des chocs climatiques sur la sécurité alimentaire. Ainsi, entre juillet et décembre 2020, plus de 21 millions d'habitants de la RDC ont connu une période d'insécurité alimentaire aiguë en raison de conflits, de la COVID-19 et des inondations. Quelque

<sup>3</sup> [Global Report on Internal Displacement 2022](#).

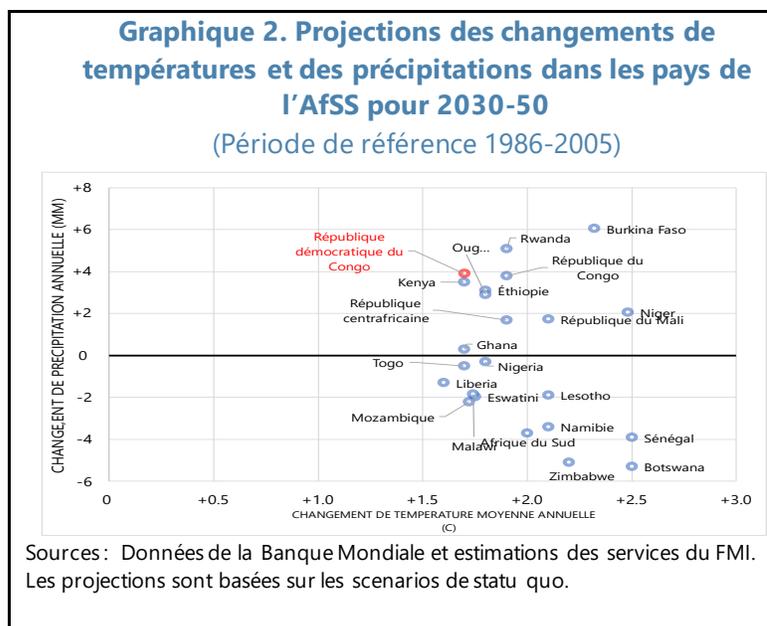
<sup>4</sup> La RDC a un potentiel agricole exceptionnel, avec 80 millions d'hectares de terres arables, des climats divers et des ressources en eau abondantes. Pourtant, ce potentiel est à peine exploité et 10 % seulement des terres arables sont utilisées pour l'agriculture.

500 000 personnes ont perdu la quasi-totalité de leurs réserves alimentaires à la suite des inondations entraînées par des pluies diluviennes<sup>5</sup>.

- **Inflation** : les inondations endommagent des infrastructures déjà gravement insuffisantes et font augmenter le coût des transports, qui représente 11 % du panier de l'indice des prix à la consommation (IPC). Les chutes de pluie perturbent les transports et les déplacements quotidiens des travailleurs. Fait notable, on estime que les retards sur les trajets domicile-travail à Kinshasa ont coûté au moins 1,2 million de dollars par jour de crue<sup>6</sup>. De surcroît, les récoltes perdues du fait des inondations et des glissements de terrain entraînent des pénuries de denrées alimentaires, ce qui peut créer des tensions inflationnistes en raison de la pondération importante (54 %) de ces produits dans le panier servant au calcul de l'IPC.

**7. À long terme, le changement climatique devrait accroître le risque et l'intensité des inondations et des glissements de terrain, car les précipitations seront plus fréquentes et violentes.** La RDC devrait connaître plus d'épisodes de pluviométrie exceptionnelle mais enregistrer moins de températures anormales que les autres pays d'Afrique subsaharienne (voir graphique 2).

- **Précipitations** : d'après le scénario de base qui se définit par le maintien du statu quo, la pluviosité devrait devenir beaucoup plus instable, avec une augmentation probable de la fréquence et de l'intensité des épisodes de pluviosité extrême. La fréquence des précipitations extrêmes pourrait augmenter de 27 % maximum.
- **Températures** : dans la majeure partie du pays, les températures annuelles moyennes oscillent entre 24 et 25 degrés Celsius. Toutefois, dans le scénario de base, les températures annuelles (médianes) en RDC devraient s'élever de 1,7 degré Celsius d'ici la fin du siècle, ce qui devrait accentuer les effets négatifs du changement climatique sur les ressources en eau, l'agriculture et la santé.



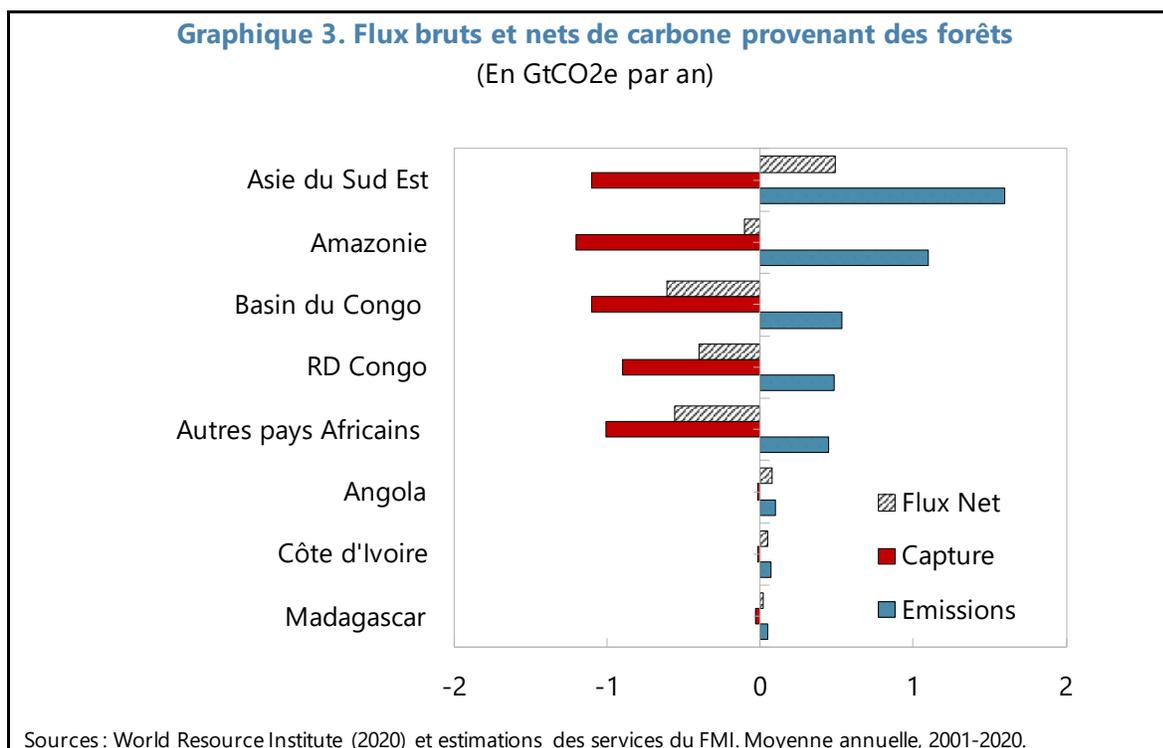
<sup>5</sup> [Integrated Food security phase classification for July -December 2020](#)

<sup>6</sup> Pour plus de détails, voir Yi Ji He, Stephan Thies, Paolo Avner et Jun Rentschler (2020).

### C. Rôle de la RDC dans la séquestration du carbone mondial

8. **La RDC est un pays carbone négatif car ses atouts naturels (forêts tropicales et tourbières) fournissent des services de séquestration du carbone**<sup>7</sup>. L'écosystème congolais est à la fois absorbeur et émetteur de dioxyde de carbone. L'absorption brute assurée par le parc forestier congolais est supérieure aux émissions brutes produites par les changements d'affectation des terres et la combustion des combustibles fossiles et l'industrie. La différence entre les émissions brutes et l'absorption brute donne une absorption nette de carbone par la forêt avoisinant 0,4 gigatonne d'équivalent CO<sub>2</sub> (Gt CO<sub>2</sub>e) par an, ce qui fait de la RDC le pays qui absorbe le plus de carbone en Afrique : il peut absorber jusqu'aux deux tiers du carbone émis chaque année sur le continent.

9. **Les réserves de carbone des tourbières et de la forêt tropicale de la RDC sont estimées à environ 42 GtCO<sub>2</sub>e, soit à peu près 120 % des émissions annuelles exprimées en équivalent CO<sub>2</sub> en 2020.**



- **La RDC abrite la deuxième plus vaste tourbière tropicale du monde.** Les tourbières fournissent un stockage de carbone à long terme hors de l'atmosphère et la deuxième tourbière mondiale par la superficie se trouve dans le bassin du Congo. Ce bassin recèle

<sup>7</sup> Les services écosystémiques de séquestration du carbone sont le captage et le stockage du carbone dans la biomasse, qui contribuent à la régulation du climat. Les services de séquestration sont mesurés à l'aide du bilan carbone d'un écosystème, prenant en compte l'ensemble des variations des stocks de carbone (y compris celles qui résultent de la déforestation ou des feux de forêt ou d'une diminution des surfaces constituées de tourbières).

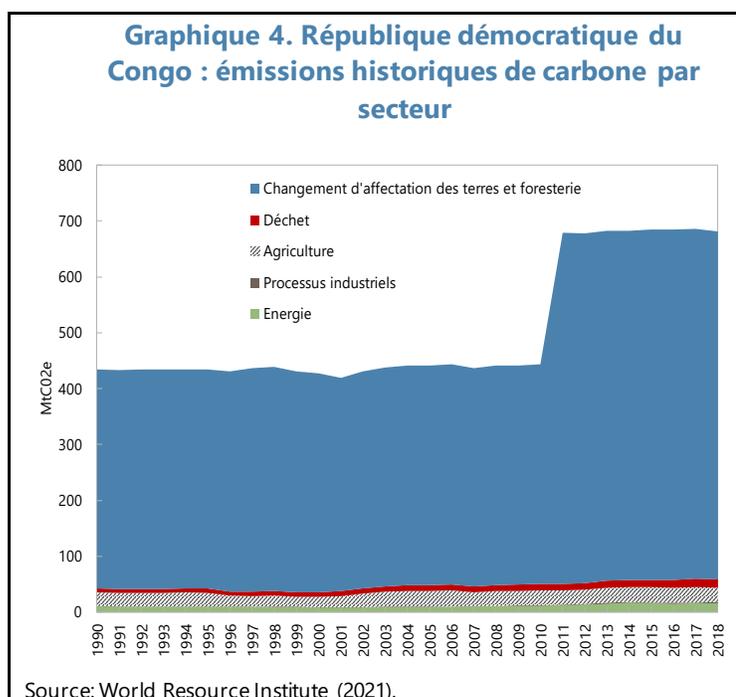
approximativement 30 GtCO<sub>2</sub>e (Dargie *et al.* (2017)<sup>8</sup>. Soixante pourcents du bassin du Congo se trouvent sur le territoire congolais et les tourbières congolaises, qui s’étendent sur 90 800 kilomètres carrés, constituent un réservoir de carbone de 19 GtCO<sub>2</sub>e. Ces chiffres font de la RDC le deuxième pays tropical pour la superficie de tourbières et les stocks de carbone tourbeux, derrière l’Indonésie. Les tourbières congolaises sont pour le moment relativement intactes mais sont exposées au risque de changement d’affectation des terres et à une éventuelle baisse des précipitations dans le futur.

- **La RDC abrite aussi la deuxième plus grande forêt tropicale du monde.** D’après les estimations, les forêts congolaises s’étendent sur plus de 130 millions d’hectares, soit 58 % des terres émergées du pays, 10 % des forêts tropicales mondiales ou 60 % du bassin du Congo. Au total, la forêt congolaise recèle 23,3 GtCO<sub>2</sub>e de carbone accumulées et stockées en surface.

**10. Bien que les forêts de la RDC soient un des principaux absorbeurs de carbone, les émissions produites par les changements d’affectation des terres et la foresterie ont augmenté depuis quelques années.** Ces deux activités représentaient 91 % des émissions en 2018. L’agriculture constituait la deuxième source d’émissions, à 5 %.

Bien que le taux de déforestation ait été relativement faible en RDC jusqu’en 2010 (0,2 % par an entre 1990 et 2010), la perte de manteau forestier s’est accrue ces dernières années, de 0,69 % en 2016 à 0,74 % en 2017, d’après le World Resource Institute (WRI). Ce recul du couvert forestier a atteint un niveau record en 2017, sous l’effet de l’agriculture, de l’exploitation forestière artisanale (souvent illégale)

et de la production de charbon, le phénomène étant observé à 70 % dans les zones rurales et frappées par la pauvreté<sup>9</sup>. De même, la croissance démographique a entraîné la perte d’environ un



<sup>8</sup> Le bassin du Congo couvre une zone d’environ 3,7 par 106 kilomètres carrés. Au centre se trouve une légère dépression couverte de marécages, la Cuvette centrale. Dans cette région, le fleuve Congo ne perd que 115 mètres d’altitude sur 1 740 kilomètres – un faible dénivelé qui assure un engorgement hydrique toute l’année – et contient une tourbière très étendue. Le bassin du Congo représente 29 % de la séquestration du carbone tourbeux tropical dans le monde.

<sup>9</sup> [2017 arrive en deuxième position des pires années pour la perte de couvert forestier tropical \(wri.org\)](https://www.wri.org/fr/news/2017-arrive-en-deuxieme-position-des-pires-annees-pour-la-perde-de-couvert-forestier-tropical). La RDC est le troisième pays d’Afrique le plus peuplé, avec 78,7 millions d’habitants, dont 57 % vivent en zone rurale et 77,1 % au-dessous du seuil de pauvreté défini par des normes internationales.

demi-million d'hectares de forêt tous les ans depuis quelques années. La RDC risque d'être le sixième pays du monde en termes de diminution du manteau forestier<sup>10</sup>.

**11. Les politiques d'exploitation forestière actuelles n'ont pas réussi à empêcher la déforestation en RDC.** Le Code forestier de 2002 est le principal cadre juridique national concernant la gestion des forêts. Bien qu'il mentionne de nombreuses pratiques optimales (appels d'offres publics pour l'attribution des concessions forestières, reconnaissance des titres de propriété coutumiers et des droits des usagers), plusieurs règlements d'application essentiels font toujours défaut, ce qui crée des vides et nuit à l'esprit de la loi. De plus, les résultats d'un audit publiés en avril 2022 par l'Inspection générale des finances (IGF) montrent que le moratoire sur les concessions d'exploitation signé en 2002 a échoué à améliorer la protection des forêts congolaises. La mauvaise gestion des forêts est aggravée par la fragilité du cadre institutionnel et juridique anticorruption ; de ce fait, l'abattage illégal augmente en RDC, entraînant avec lui la déforestation. En 2018, le pays a exporté pour 110,38 millions de dollars de bois d'œuvre, dont 36,5 millions de dollars seulement sont allés aux marchés réglementés<sup>11</sup>.

**12. Afin d'estimer les avantages que présentent les services écosystémiques de séquestration du carbone de la RDC, la méthode des dommages évités est utilisée.** Par définition, la valeur de la séquestration du carbone est égale aux avantages marginaux associés aux dommages évités, dommages que les émissions de carbone auraient sinon provoqués chaque année. Cette valeur est dénommée le coût social du carbone (CSC) (GIEC, 2007)<sup>12</sup>. En d'autres termes, le CSC mesure en dollars le préjudice économique mondial (perte de PIB) qui résulterait de l'émission d'une tonne de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. S'agissant du scénario de base et du scénario conservateur, Nordhaus (2017) a estimé que le CSC mondial d'une tonne de carbone émise commençait à 38,7 et 22,6 dollars respectivement en 2020 et atteindrait 102,5 et 49,2 dollars en 2050<sup>13</sup>. Pour plus de simplicité, nous postulons une trajectoire d'émission n'intégrant ni les facteurs de réduction (mesures d'atténuation des effets du changement climatique) ni les facteurs d'aggravation des émissions (développement économique, vente de blocs de pétrole coïncidant en partie avec des tourbières tropicales) à long terme.

**13. Au fil du temps, le bénéfice (sous la forme de dommages évités) que la préservation des puits de carbone congolais représente pour la planète augmente.** Selon les estimations, un recul de 1 point de la séquestration en RDC aurait entraîné la perte de respectivement 1,4 et 2,4 points de PIB mondial en 2020 avec le scénario conservatif et le scénario de base,

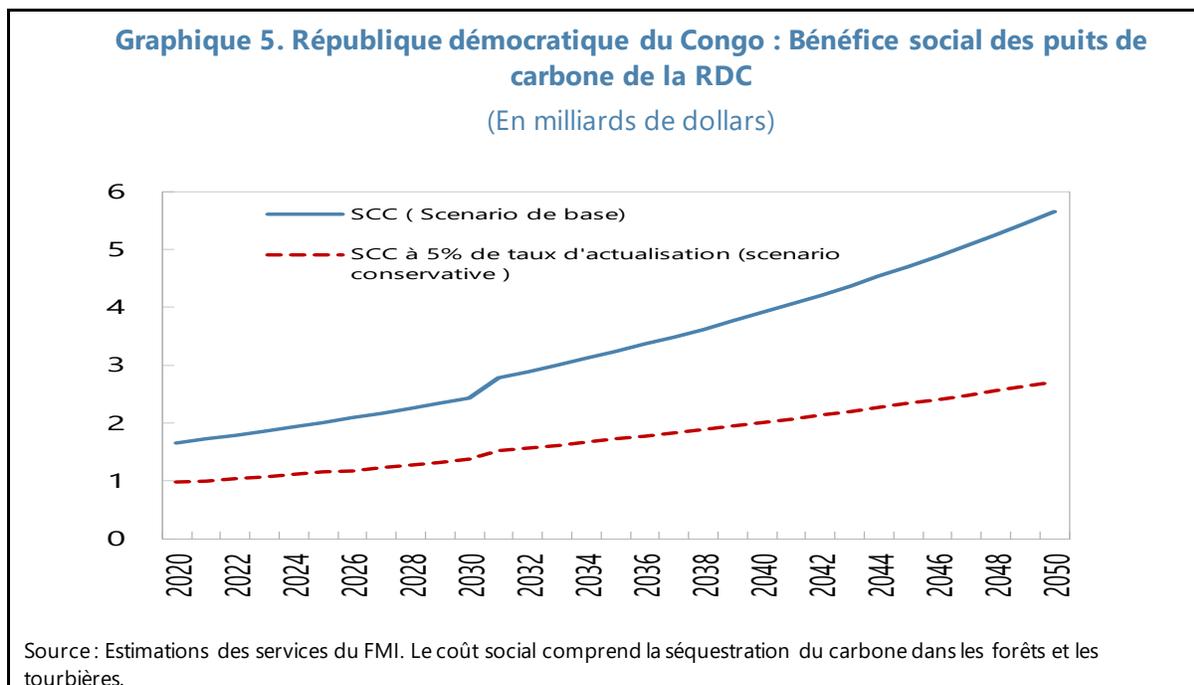
<sup>10</sup> [Global Forest Watch](#) (2022)

<sup>11</sup> [Timber legality Risk Dashboard: Democratic Republic of the Congo](#).

<sup>12</sup> D'après le Cadre de comptabilité écosystémique expérimental du Système de comptabilité environnementale et économique (SCEE), le service de séquestration du carbone est égal à l'accumulation nette de carbone dans un écosystème et à l'accumulation correspondant au stockage du carbone souterrain.

<sup>13</sup> Comme les estimations régionales manquent de fiabilité, nous nous concentrons sur l'arbitrage relatif au coût du carbone mondial qui reflète de manière appropriée l'ensemble des dommages climatiques estimés. Pour plus de détails, voir [William D. Nordhaus \(2017\)](#). Il se peut que nous sous-estimions considérablement les retombées sociales, car l'estimation du CSC que nous retenons est plus prudente que d'autres.

respectivement. À long terme, les dommages liés à l'émission d'une tonne supplémentaire de carbone, et donc les gains liés aux émissions évitées, augmentent avec le temps. Au vu de ses résultats, une intensification des interventions gouvernementales et du soutien des partenaires internationaux aux efforts de gestion des forêts et des tourbières déployés par la RDC auraient des gains importants sur le long terme.



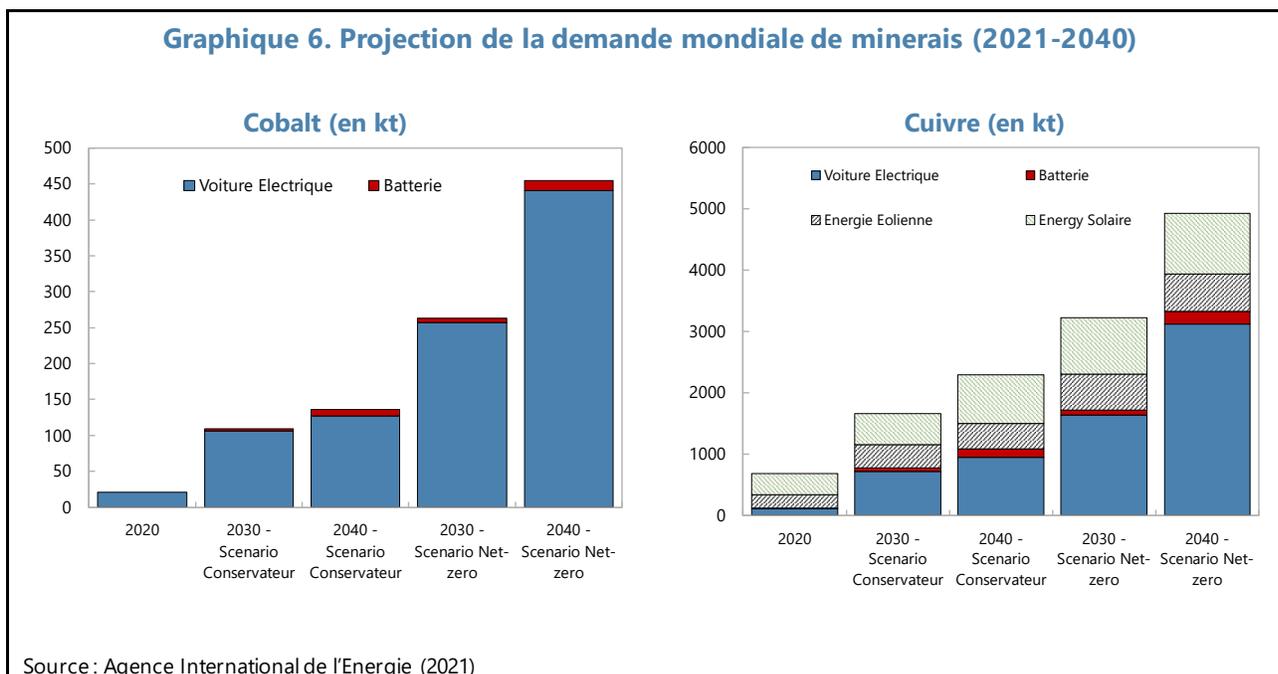
## D. Répercussions de la transition énergétique mondiale

### 14. Grâce à son rôle dans la chaîne d'approvisionnement mondiale en minerai, la RDC se place comme un pays solution pour la diffusion des technologies de réduction du carbone.

En 2016, le secteur de l'énergie représentait 73 % des émissions de carbone mondiales. La décarbonation de ce secteur grâce aux énergies vertes fait partie des priorités depuis quelques années. Le cuivre et le cobalt figurent parmi les minéraux essentiels pour la transition énergétique verte et sont très concentrés en RDC, premier producteur mondial de cobalt et premier producteur africain de cuivre. En 2020, la RDC représentait 71 % de l'exploitation minière de cobalt dans le monde et détenait 46 % des réserves mondiales ; pour le cuivre, les chiffres étaient de respectivement 7,8 % et 3,5 %<sup>14</sup>. Dans un scénario de zéro émission nette, la demande mondiale de cuivre et de cobalt devrait grimper en flèche et plus que quintupler d'après l'Agence International

<sup>14</sup> U.S. Geological Survey (2022). Mineral Commodity Summaries 2022. <https://doi.org/10.3133/mcs2022>

de l'Énergie [AIE \(2021\)](#)<sup>15</sup> d'ici 2040, stimulée par la demande de véhicules électriques et de technologies liées aux énergies éolienne, solaire et au stockage en batterie<sup>16</sup>.

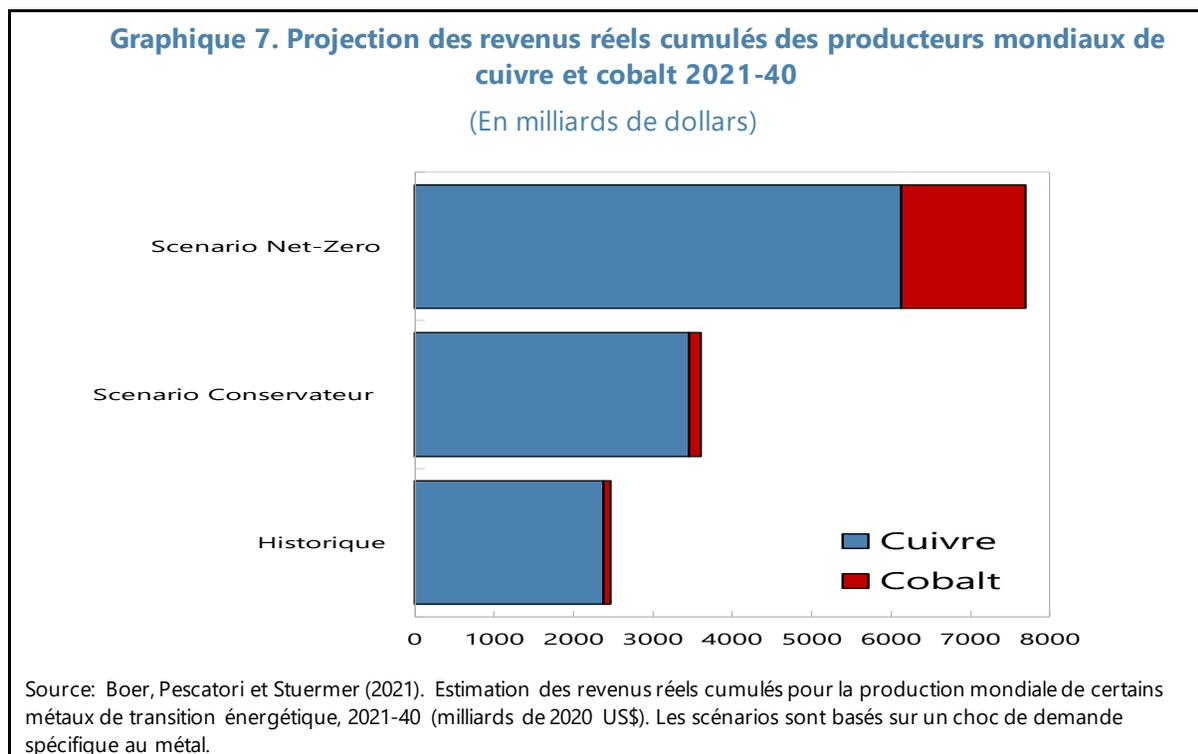


**15. L'apparition de métaux devenus critiques pour la transition économique pourrait accentuer l'impact sur la balance extérieure.** Satisfaire la demande de ces métaux nécessitera des investissements massifs et prendra plus d'une décennie d'après l'AIE (2021). L'offre réagira donc lentement aux signaux de prix. Dans le scénario zéro émissions nettes, avec l'explosion de la demande, la valeur de la production de métaux pourrait plus que quadrupler, les recettes mondiales cumulées pour le cuivre et le cobalt atteignant alors 7 200 milliards de dollars dans les deux prochaines décennies (2021–40) (voir le graphique 8). Avec le nouveau code fiscal promulgué en 2018, une transition énergétique éventuelle pourrait présenter d'immenses avantages pour la RDC, en améliorant le solde du secteur extérieur et en fournissant les ressources requises pour couvrir les besoins prioritaires du développement. Pour gérer ces ressources avec efficacité, une amélioration de la gouvernance et de la transparence, en particulier dans le secteur minier et celui de la gestion

<sup>15</sup> Le scénario « zéro émissions nettes ou net-zero » est un scénario normatif de l'AIE indiquant une voie étroite mais praticable qui permettrait au secteur de l'énergie mondiale de réduire à zéro les émissions nettes de CO<sub>2</sub> d'ici 2050, ce qui est cohérent avec l'objectif consistant à limiter à 1,5 degré Celsius la hausse des températures mondiales, sans dépassement. Le scénario des politiques déclarées constitue un repère plus prudent pour l'avenir, car il ne considère pas que les pouvoirs publics atteindront forcément les buts annoncés. Ces buts comprennent les contributions déterminées au niveau national en vertu de l'Accord de Paris et bien d'autres choses ([Scénarios AIE, 2021](#)).

<sup>16</sup> Ces scénarios de demande peuvent se réaliser si les pays s'engagent sur des mesures fortes pour contrer les effets du changement climatique. Les risques en rapport avec la sécurité et la géopolitique pourraient nuire aux engagements en faveur de la transition verte.

des finances publiques, ainsi qu'un renforcement des cadres stratégiques et de l'obligation de rendre des comptes, seraient nécessaires pour favoriser une croissance inclusive.



### Encadré 1. Codes miniers de la RDC

En 2018, la RDC a promulgué une loi portant révision du Code minier de 2002. L'objectif officiel du Code et du Décret révisés est de rééquilibrer les recettes minières en faveur de l'État, car le Code minier de 2002 et le Décret minier de 2003 étaient réputés ne pas avoir permis de dégager les recettes substantielles exigées pour le développement du pays. Le nouveau Code minier congolais ramène la durée du permis d'exploitation de 30 à 25 ans et n'autorise son renouvellement qu'une seule fois. La participation de l'État en actions non dilutives est relevée de 5 à 10 % et augmente de 5 % supplémentaires à chaque renouvellement. Quelque 10 % du capital des compagnies minières doit être détenu par les administrations publiques pour le compte des citoyens via un fonds souverain. Le Code de 2018 prévoit également : i) une augmentation des redevances pour le fer et les métaux ferreux de 0,5 à 1 % ; ii) une augmentation des redevances pour les métaux non ferreux et les métaux communs de 2 à 3,5 % ; iii) une augmentation des redevances pour les métaux précieux de 2,5 à 3,5 % ; et iv) l'introduction d'une redevance de 10 % pour les minéraux stratégiques (cuivre et cobalt). Enfin, le nouveau Code a introduit une taxe de 50 % sur les profits exceptionnels, c'est-à-dire les bénéfices réalisés quand le cours d'un produit de base est supérieur de 25 % au cours utilisé dans l'étude de faisabilité acceptable par les banques.

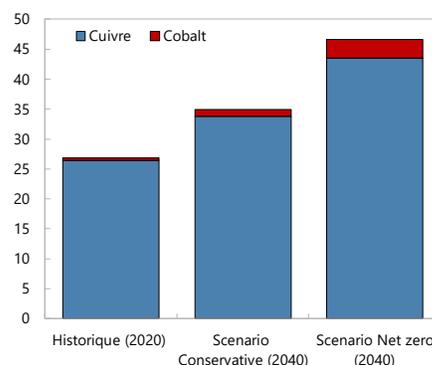
**16. Faute de cadres et de gouvernance appropriés, les travailleurs du secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) pourraient être les laissés-pour-compte de la transition énergétique.** En RDC, les conditions favorables créées par la transition énergétique dopent aussi la production minière artisanale et à petite échelle, qui, d'après les estimations, représente actuellement de 15 à 30 % de la production de cobalt nationale. L'EMAPE

emploi plus de deux millions de personnes (2 % de la population congolaise). Néanmoins, les conditions de travail et les salaires sont misérables. Les minéraux sont extraits avec des outils rudimentaires, sans machines, puis écoulés sur le marché noir. Les autorités ont prévu de déployer des efforts plus concertés pour réglementer l'EMAPE et veiller à ce que les hausses des cours bénéficient aux travailleurs du secteur, ce qui a débouché, en 2019, sur la création de l'Entreprise générale du cobalt (EGC), dont la mission est de renforcer une norme responsable pour l'approvisionnement en cobalt et d'acheter le cobalt produit de manière artisanale et à petite échelle.

### 17. Le développement économique observé dans le sillage de la transition énergétique pourrait entraîner une hausse des émissions de carbone en RDC.

La transition énergétique risque d'accroître les émissions de carbone du fait des activités d'exploitation minière et de traitement très énergivores, des pertes de biodiversité et des bouleversements sociaux provoqués par les changements d'affectation des terres, l'épuisement et la contamination des ressources en eau et la pollution atmosphérique. Dans le scénario conservateur et le scénario Net zéro, l'augmentation annuel des émissions de carbone résultant des activités minières à grande échelle en RDC devrait atteindre respectivement 1 % et 3 %<sup>17</sup>. Ces prévisions pourraient être sous-estimer, puisqu'elles n'incluent pas les activités minières à petite échelle et les effets de la promotion minière en termes de changements d'affectation des terres et de déforestation<sup>18</sup>. La RDC devra donc accélérer les réformes en faveur de pratiques minières durables.

**Graphique 8. République démocratique du Congo : émissions carbone projetées provenant des activités d'extraction et de traitement (en mégatonnes)**



Sources: Scénarios de l'Agence internationale de l'Énergie (2021) et estimations des services du FMI. Les estimations excluent les changements d'affectation des terres et les opérations minières à petite échelle.

## E. Politique climatique : mesures, stratégies et défis

**18. La RDC s'est efforcée d'intégrer la lutte contre les effets du changement climatique dans son cadre de politiques publiques.** Depuis 2009, le pays participe à un processus de réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts (REDD+), institué en vertu de la [Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques](#). Outre ce

<sup>17</sup> D'après [AIE \(2021\)](#), les intensités moyennes d'émission de GES pour le cobalt et le cuivre sont de, respectivement, 4,8 et 16,5 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par tonne pour l'exploitation minière à grande échelle.

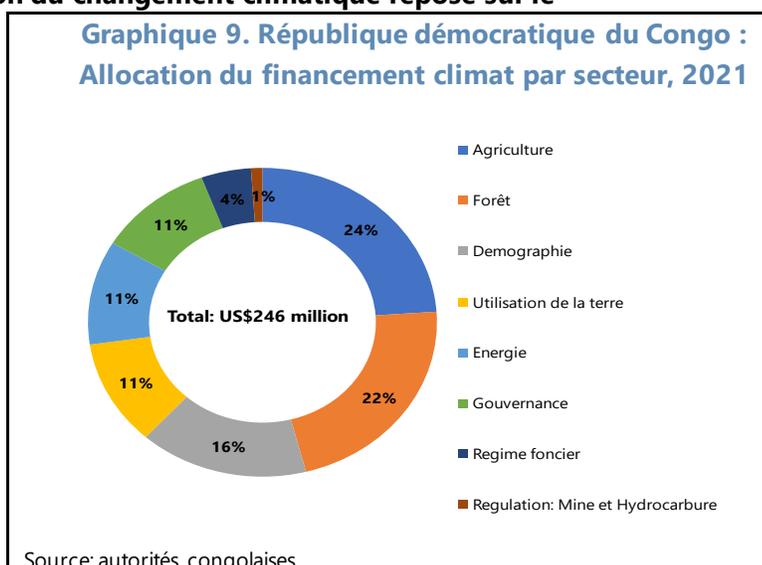
<sup>18</sup> Les pratiques minières irresponsables, comme le rejet de déchets chimiques en rivière, la pollution aux métaux lourds, la mauvaise gestion des déchets et l'abandon des puits forés dans le cadre des activités minières artisanales et à petite échelle, pourraient engendrer des coûts environnementaux supplémentaires.

processus, la RDC prend également part depuis 2009 à l'[étude comparative mondiale concernant REDD+](#) (GCS-REDD+), que conduit le CIFOR pour soutenir les décideurs et les personnels de terrain en leur proposant des informations, des outils et une analyse afin de formuler et mettre en œuvre des politiques efficaces, efficientes et équitables et des actions REDD+. L'étude GCS-REDD+ est actuellement dans sa quatrième phase, qui se concentre sur l'approfondissement des connaissances à l'appui des actions visant à protéger les forêts tropicales et à développer les financements pour le climat. En 2015, la RDC a été le premier pays du monde à présenter son ensemble de documents de préparation REDD+ et à publier sa contribution déterminée au niveau national (CDN). Dans cette CDN, le pays s'est engagé à réduire ses émissions de GES de 17 % et à augmenter le couvert forestier de 60 % d'ici 2030.

**19. De plus, la RDC a pris d'autres mesures en intégrant le changement climatique dans son Plan national stratégique de développement (PNSD, 2019–23).** La réflexion sur le changement climatique est incluse dans le cinquième pilier du Plan, pilier qui se concentre sur les activités garantes de la durabilité du développement, en particulier celles qui contribuent à atténuer le changement climatique et à s'adapter à ses effets déjà sensibles (inondations, érosion, glissements de terrain, chaleur, sécheresse). Les activités en question consistent notamment à promouvoir : i) la gestion durable des ressources en zone rurale ; ii) la gouvernance des ressources naturelles dans le contexte du changement climatique et des dégradations anthropiques ; iii) la surveillance du climat et un système d'alerte avancée ; iv) les activités de subsistance résilientes au changement climatique ; v) les mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets (dont REDD+).

**20. La stratégie congolaise d'atténuation du changement climatique repose sur le développement de ses capacités d'absorption du carbone grâce à des projets REDD+.** Pour atteindre l'objectif de

la CDN, la RDC prévoit de réduire ses émissions liées aux changements d'affectation des terres et à la sylviculture. La stratégie des autorités consiste notamment à améliorer la gestion des forêts, à reboiser environ trois millions d'hectares dans les cinq prochaines années et à préserver le couvert forestier pour qu'il représente encore 63,5 % du territoire d'ici 2030, tout en améliorant les conditions socioéconomiques pour les populations. Pour atteindre leurs buts, les autorités ont défini un programme national d'investissements REDD+ coordonné par le [FONAREED](#) et prévoyant des interventions dans des secteurs comme l'agriculture, l'énergie, la sylviculture, l'aménagement du territoire, la gouvernance foncière et la démographie.



La stratégie sous-tendant ce programme d'investissements REDD+ vise à i) réformer l'affectation et l'utilisation des terres, ii) formuler des politiques intégrant l'utilisation durable de l'espace et des ressources (énergie, agriculture, forêts), l'efficacité énergétique et les investissements dans l'agriculture, les savanes et les zones forestières dégradées et iii) élaborer, à l'échelle infranationale et au niveau des provinces, des stratégies d'atténuation du changement climatique avec l'aide des partenaires au développement. En 2013, l'intégration des réformes REDD+ dans la Matrice de gouvernance économique avait témoigné de l'engagement gouvernemental à haut niveau en faveur de réformes essentielles, dont la publication i) des contrats de concessions forestières signés, ii) de l'identité des détenteurs de droits forestiers, iii) des rapports indépendants de l'Observer of Forest Law Enforcement (observation indépendante de la mise en application de la législation forestière) (OI-FLEG) et iv) du rapport du Programme de contrôle de la production et de la commercialisation des bois (PCPCB).

**21. Le Plan national d'adaptation aux changements climatiques (2022–26) contient des objectifs sectoriels spécifiques en matière d'adaptation et de résilience au changement climatique.** Ces cibles sectorielles sont principalement les suivantes : gérer les écosystèmes forestiers et la biodiversité, accroître la résilience du secteur agricole, gérer les risques climatiques au niveau des petits exploitants agricoles, réduire les risques de catastrophes, assurer la gestion des ressources hydriques et l'assainissement de l'environnement, renforcer la résilience du secteur de la santé face aux menaces climatiques, garantir l'accès de la population à l'énergie, protéger l'infrastructure de production d'énergie et améliorer l'efficacité énergétique.

**22. Les nouveaux engagements pris à la COP26 stimuleront la stratégie d'atténuation du changement climatique de la RDC, mais les financements nécessaires à la CDN sont encore largement insuffisants.** Durant la COP26, le rôle des forêts comme moyen de captage et de stockage du carbone figurait en bonne place parmi les priorités, avec la [promesse de 19 milliards de dollars de financements publics et privés](#) pour promouvoir cette cause dans le monde. Les dirigeants présents à la COP26 ont en particulier annoncé un [engagement en faveur du bassin du Congo](#) ; la promesse en question porte sur 1,5 milliard de dollars de fonds à décaisser entre 2022 et 2025 pour aider la région à déployer des efforts et obtenir des résultats ambitieux en matière de protection et de préservation des forêts et tourbières du bassin du Congo et autres réservoirs à carbone d'importance cruciale pour la planète. De même, les autorités ont signé un accord décennal de 500 millions de dollars qui fera date ; conclu avec l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale (CAFI), il vise à protéger la forêt tropicale congolaise entre 2021 et 2030. Ce partenariat servira également à la régénération de 8 millions d'hectares de terres et de forêts dégradées et placera 30 % des zones nationales sous statut protégé. La RDC a par ailleurs mis à jour sa CDN et l'a publiée. Le pays revoit ses ambitions à la hausse, projetant de réduire ses émissions non plus de 17 mais de 21 % d'ici 2030. La nouvelle CDN comprend des mesures à la fois d'atténuation et d'adaptation, et chiffre les coûts et le déficit de financement. Les financements requis pour la nouvelle CDN sont estimés à 48 milliards de dollars (87,5 % du PIB en 2021) entre 2022 et 2030, à hauteur de 25 et 23 milliards de dollars pour l'atténuation et l'adaptation, respectivement.

**23. Atteindre les objectifs découlant de la nouvelle CDN nécessitera des financements intérieurs et un recours assez massif à des financements extérieurs.** Dans la version mise à jour de la CDN, 19 % de la réduction des émissions est tributaire de sources de financement extérieures et 2 % seront financés sur des ressources intérieures. Il en résultera un coût budgétaire estimé à environ 13 % des recettes budgétaires en 2021 pour le financement intérieur. Les financements extérieurs étant encore incertains, il sera essentiel d'atténuer les risques inhérents aux projets d'adaptation aux effets du changement climatique pour encourager l'investissement privé et d'obtenir des prêts concessionnels ainsi que des dons et des financements fondés sur des résultats, afin de tenir les objectifs ambitieux du Congo en matière climatique, sans compromettre la viabilité de la dette.

**24. La RDC commence à participer activement aux marchés internationaux du carbone ; elle accroîtra ainsi les ressources à sa disposition pour atteindre ses objectifs climatiques.** En tant que pays carbone négatif, la RDC devrait tirer parti de l'essor des financements en faveur de l'action climatique, surtout des mécanismes internationaux de crédits d'émission de carbone<sup>19</sup>. Ces dernières années, la RDC a vu bondir le nombre de concessions de conservation liées à la vente de crédits carbone par des promoteurs de projets autres que des emprunteurs souverains<sup>20</sup>. Pas moins de 14 millions de tonnes de crédits carbone avaient été déjà émis sur les marchés internationaux à la fin de 2021. Depuis janvier 2022, la RDC satisfait aux exigences de la norme d'excellence environnementale REDD+(TREES). Le pays émettra des crédits carbone REDD+ dont l'État congolais, par l'intermédiaire de son ministère de l'Environnement et du Développement durable, sera le propriétaire exclusif<sup>21</sup>. Les autorités envisagent d'émettre 30 millions de tonnes de crédits carbone à un prix unitaire de plus de 10 dollars la tonne d'ici fin 2022.

**25. Les vastes puits de carbone de la RDC offrent des possibilités d'obtenir des financements en faveur de ses actions climatiques, mais les défis sont immenses.** Les difficultés existantes pour financer les mesures d'adaptation et d'atténuation sont aggravées par le cadre réglementaire et le fait que les politiques formulées à l'appui de la planification, de la formation et du renforcement des capacités ne permettent pas de mettre en œuvre les efforts appropriés pour lutter contre le changement climatique. Les principaux défis sont notamment les suivants :

- **Identification et mise en œuvre des projets liés au climat.** Les processus et les pratiques indispensables au développement des investissements verts et résilients sont médiocres. Le déficit de financement est aggravé par des capacités insuffisantes, qui empêchent le démarrage des stratégies d'adaptation au changement climatique. D'après le module d'évaluation de la gestion des investissements publics liés au changement climatique (C-PIMA), les stratégies nationale et sectorielle ne sont pas adaptées aux objectifs à long terme définis dans la CDN ou

<sup>19</sup> Un « crédit carbone » est un instrument financier de compensation des émissions visant à supprimer les GES dans l'atmosphère ou à en réduire les émissions. Les projets REDD+ en RDC, par exemple, peuvent dégager des bénéfices en vendant des crédits d'émission de carbone à des personnes morales ou physiques qui veulent compenser leurs émissions en finançant la conservation des forêts congolaises. Chaque crédit, appelé « unité de carbone vérifiée » correspond à une tonne métrique d'émissions de dioxyde de carbone.

<sup>20</sup> [Ecosystem marketplace data](#). Négocié bilatéralement, le cours d'un crédit carbone oscille entre 5 et 10 dollars.

<sup>21</sup> [Architecture for REDD+ Transactions \(ART\)](#)

autre stratégie d'ensemble de lutte contre le changement climatique, à l'exception de la stratégie relative au secteur forestier. La mise en œuvre efficace de politiques et d'initiatives climatiques passe par une gestion plus performante des investissements publics.

- Gouvernance forestière et gestion des tourbières.** L'exploitation forestière sauvage et le contrôle limité des concessions de conservation liées aux ventes de crédits carbone constituent un défi pour les autorités congolaises, soucieuses d'atteindre les objectifs de leur CDN et d'encaisser des recettes intérieures. Un audit publié récemment par les pouvoirs publics sur l'exploitation forestière au Congo a souligné l'existence de brèches réglementaires et déploré que les lacunes en matière de gouvernance et le manque de transparence laissent toujours la porte ouverte à d'éventuels abus de la part d'agents publics et d'investisseurs, y compris à la fraude fiscale<sup>22</sup>. Améliorer la gestion forestière et promouvoir une utilisation avisée des tourbières en préservant leur rôle environnemental, social et économique et en tenant compte de leur utilité à l'échelle locale, régionale et mondiale devrait contribuer à renforcer les capacités d'absorption. Les autorités de RDC et la CAFI prévoient de réexaminer toutes les concessions de conservation des forêts et les activités d'abattage d'ici 2024.
- Capacité limitée à organiser des échanges de crédits carbone et à réglementer les émissions de carbone.** La capacité insuffisante à lever des financements pour l'action en faveur du climat fait qu'il est difficile d'exploiter et de rentabiliser les puits de carbone du pays et les programmes de réduction des émissions via un mécanisme international d'échanges de droits d'émission. De surcroît, il n'y a pas encore de registre national REDD+ pour suivre les paiements et favoriser les activités de conservation forestière transparentes allant de pair avec l'émission de crédits carbone sur les marchés internationaux. Développer un système national d'échanges de droits d'émission de carbone pourrait accroître la transparence et aider à accélérer l'accès aux marchés mondiaux du carbone et à tirer le meilleur parti des projets axés sur les crédits carbones.

---

<sup>22</sup> [Audit sur l'exploitation forestière en RDC, avril 2022.](#)

## Bibliographie

Democratic Republic of Congo - Food Security Outlook Update: jeu, 2020-12-31 | Famine Early Warning Systems Network (fews.net).

Ecosystem Marketplace. Carbon credit issuances and retirements.

Greta C. Dargie, Simon L. Lewis, Ian T. Lawson, Edward T. A. Mitchard, Susan E. Page, Yannick E. Bocko and Suspense A. Ifo, 2017. "Age, extent and carbon storage of the central Congo Basin peatland complex".

International Energy Agency. 2021. Net Zero by 2050: A Roadmap for the Global Energy Sector. Paris, France.

IMF (2019), "Fiscal monitor: How to mitigate climate change".

Lukas Boer, Andrea Pescatori, and Martin Stuermer, 2021. "Energy Transition Metals". IMF working paper. Washington, DC: International Monetary Fund.

Mina Leem Elvis Tsibasus and Norman Banks, 2017. "Carbon Map of DRC"

Nordhaus, W. D, 2017. "Revisiting the social cost of carbon", Proceedings of the National Academy of Sciences.

Notre Dame Global Adaptation Initiative, 2021. "ND-GAIN Country Index,"

Tobias Adrian, Patrick Bolton, and Alissa M. Kleinnijenhuis, 2022. "The Great ". IMF working paper.

World Bank, 2021. "Climate Risk Profile: Democratic Republic of Congo (2021)," Washington, DC: The World Bank Group.

Yiyi He, Stephan Thies, Paolo Avner, and Jun Rentschler, 2020. "The Impact of Flooding on Urban Transit and Accessibility: A Case Study of Kinshasa", Policy research working paper, World bank.



## INCLUSION FINANCIÈRE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : OBSTACLES A L'EXPANSION DES CIRCUITS FINANCIERS ET POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT<sup>1</sup>

*Le présent document offre une vue d'ensemble de l'inclusion financière en République démocratique du Congo. Des obstacles matériels, sociaux et réglementaires limitent l'accès aux services financiers. Le faible niveau des crédits et des dépôts entrave l'accès aux financements des personnes physiques et morales, freinant l'expansion des circuits financiers. Les avancées de la numérisation et les tendances positives concernant les transactions monétaires mobiles en République démocratique du Congo et dans toute la région d'Afrique subsaharienne sont prometteuses pour le renforcement de l'inclusion financière et le développement durable.*

### A. Introduction

**1. La fragilité macroéconomique de la République démocratique du Congo est une source de difficultés non négligeables freinant le développement du secteur financier.** La population était estimée à 92,4 millions d'habitants en 2021, dont 77 % vivent dans une extrême pauvreté, soit bien plus que dans les États fragiles africains comparables (47 %) ou en Afrique subsaharienne en général (40 %). D'après les estimations, en République démocratique du Congo, le PIB par habitant était de 609 dollars en 2021, contre à peu près deux fois plus dans les États fragiles africains (1 064 dollars) et en Afrique subsaharienne (1 742 dollars). L'informalité est une menace constante pour la croissance et le développement dans toute la région et l'on estime qu'une grande partie de la main-d'œuvre en République démocratique du Congo travaille dans le secteur informel. L'inclusion financière est reconnue comme étant un facteur essentiel de réduction de la pauvreté, de renforcement de la résilience et de promotion de la prospérité.

**2. Dans ce domaine, la République démocratique du Congo arrive derrière ses homologues régionaux à plusieurs égards : possession d'un compte (bancaire ou mobile), accès à des distributeurs automatiques, capacités d'épargne ou d'emprunt (voir le graphique 1).** Partout en Afrique subsaharienne, les progrès de l'inclusion financière jouent un rôle de premier plan dans le développement durable. L'accès aux services financiers permet aux personnes morales comme physiques de planifier leurs financements au quotidien et à long terme.

---

<sup>1</sup> Cette étude a été préparée par Megan Pohl.

Et l'amélioration de l'accès aux financements les encourage à participer à une plus large gamme d'activités financières conçues pour les aider à gérer les risques et encaisser les chocs financiers.

## B. Inclusion financière : indicateurs macroéconomiques en République démocratique du Congo

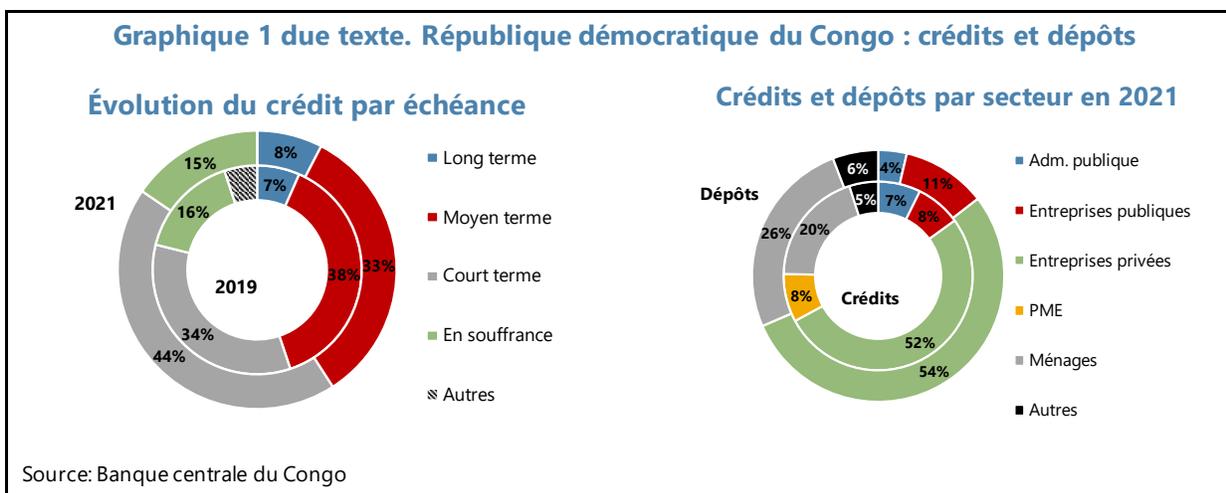
### 3. À la fin de 2021, le crédit au secteur privé congolais équivaut à 7,5 % du PIB et les dépôts confiés au système bancaire, à 19,7 % du PIB.

En matière de crédit, la République démocratique du Congo est largement à la traîne de ses homologues régionaux : selon des estimations de 2020, le crédit intérieur au secteur privé s'élevait à 38 % du PIB en Afrique subsaharienne et à 14 % du PIB parmi les États fragiles comparables à la RDC. En 2019, les crédits à court terme représentaient 34 % du total, contre 38 % pour les crédits à moyen terme. Le phénomène de la part croissante du crédit à plus court terme a été observé dans le sillage de la pandémie de COVID-19 : les crédits à court terme représentaient 44 % du total et les crédits à moyen terme, 33 % à la fin de 2021 (voir le graphique 1 du texte). En République démocratique du Congo, tant les crédits que les dépôts sont toujours très majoritairement en dollars (au sujet de la dollarisation, voir l'annexe VII du rapport des services du FMI).

	2019	2020	2021
Dépôts (% du PIB)	12.2	16.4	19.7
Crédit (% du PIB)	6.7	7.3	7.5

Sources : Banque centrale du Congo

4. Les entreprises privées sont à l'origine du plus gros pourcentage des crédits (52 %) et des dépôts (54 %) en République démocratique du Congo, devant les ménages (20 % des crédits et 26 % des dépôts). D'après la Banque centrale du Congo (BCC), crédits et dépôts sont concentrés sur le plan géographique : plus de 95 % des crédits ont été accordés dans six provinces et plus de 95 % des dépôts ont été effectués dans sept provinces depuis 2019.



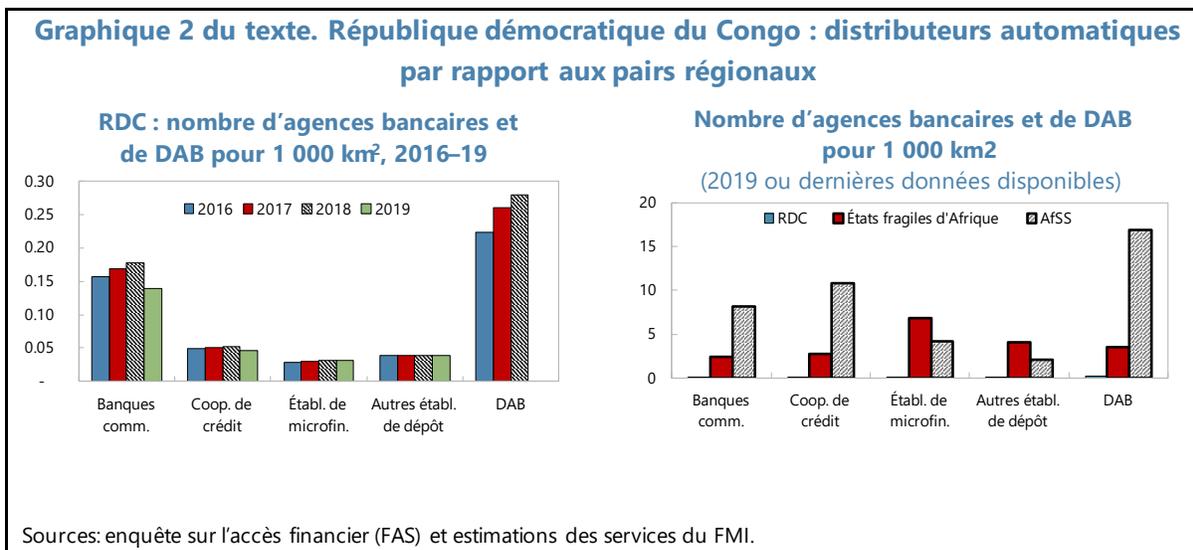
## C. Accès aux services financiers<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Les données de la base Global Financial Inclusion (Global Findex) concernent la population âgée de 15 ans et plus.

## État de l'infrastructure matérielle

**5. En République démocratique du Congo, certains obstacles physiques gênent l'accès aux services et aux établissements financiers, contribuant à un faible niveau d'inclusion financière.** Avec 2,3 millions de kilomètres carrés, la République démocratique du Congo est le deuxième plus grand pays africain et se classe au 11<sup>e</sup> rang mondial. Seulement 26 % de la population active possède un compte bancaire et environ 35 % des adultes non bancarisés citent l'éloignement des établissements et des services financiers comme un obstacle majeur.

**6. Par rapport à l'Afrique subsaharienne et aux États fragiles comparables de la région, la République démocratique du Congo ne dispose que d'un nombre limité de distributeurs automatiques de billets (DAB).** La dernière enquête sur l'accès aux services financiers avait recensé 300 succursales de banques commerciales en République démocratique du Congo et 634 DAB. Le nombre de succursales d'établissements financiers pour 1 000 kilomètres carrés est resté inférieur à 0,2 ces dernières années, un chiffre souvent plus de 10 fois inférieur aux moyennes mesurées dans d'autres États fragiles et d'autres pays d'Afrique subsaharienne comparables à la RDC (voir le graphique 2 du texte). Bien que le nombre d'implantations de DAB pour 1 000 kilomètres carrés semble avoir progressivement augmenté, il faut encore améliorer l'infrastructure.



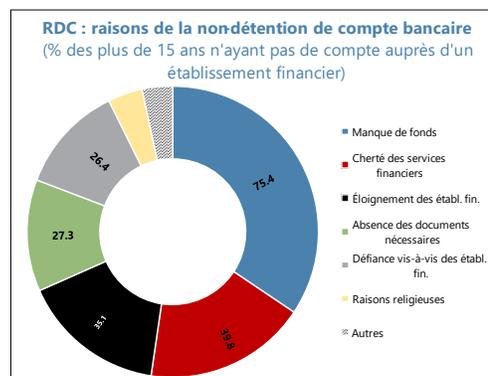
## État des infrastructures sociale et réglementaire

**7. Seulement 26 % de la population est titulaire d'un compte dans un établissement financier.** Parmi les personnes (de 15 ans et plus) non bancarisées, les cinq raisons les plus citées sont : 1) le manque de moyens ; 2) le coût ; 3) la distance ; 4) l'impossibilité de produire les documents exigés ; et 5) la méfiance à l'égard des établissements financiers. La proportion de titulaires de comptes est plus importante chez les personnes ayant au moins commencé des études

secondaires, et elle l'est également dans les six déciles les plus riches de la population sondée et chez les actifs (voir le graphique 2).

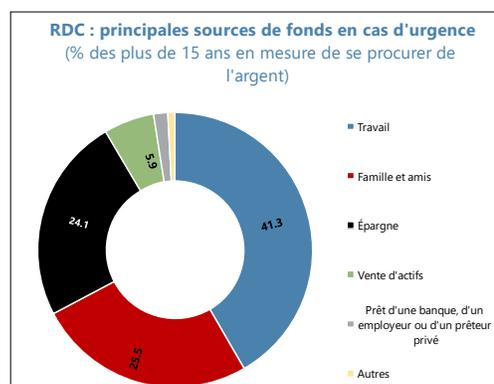
**8. Parmi les personnes percevant un salaire, 60 % déclarent être payées en espèces ; dans seulement 26 % des cas, le salaire est versé sur un compte ouvert auprès d'un établissement financier.**

L'économie de la République démocratique du Congo repose essentiellement sur des transactions en espèces, en moyenne plus nombreuses que dans les États fragiles comparables d'Afrique subsaharienne et le niveau des salaires versés sur des comptes bancaires est inférieur à ce que l'on enregistre dans les pays comparables d'Afrique subsaharienne et dans le monde. Pour la République démocratique du Congo, il nous manque toujours certaines données concernant les versements en espèces au titre des retraites du secteur public, des envois de fonds intérieurs, des paiements et transferts en provenance des administrations publiques, des salaires des secteurs privé et public, et du travail indépendant.



**9. En République démocratique du Congo, les personnes se disant en mesure de lever des fonds en urgence ne sont que 41 %.**

Le cas échéant, les trois sources de financement principales sont : 1) la rémunération du travail ; 2) le cercle familial ou amical ; et 3) l'épargne. Seulement 1,7 % ont indiqué trouver des financements d'urgence en empruntant à une banque, un employeur ou un prêteur privé. De même, seuls 39 % ont répondu avoir réussi à mettre un peu d'argent de côté au cours de l'année écoulée, tandis que 4,7 % indiquaient avoir confié leur épargne à un établissement financier.



**10. Quelque 35 % des personnes interrogées ont répondu qu'elles avaient emprunté de l'argent l'année d'avant.** La famille ou les amis étaient les premières sources de financement, suivies par les établissements financiers ou les cartes de crédit. Les dépenses de santé ou les problèmes médicaux ont été cités comme le principal motif de recours à l'emprunt, devant le financement des études ou les frais de scolarité.

**Effets de l'informalité**

**11. La pauvreté et les difficultés d'accès aux études sont des facteurs d'informalité qui peuvent aboutir à compliquer l'accès à un emploi dans le secteur formel, aux prestations de l'État et à d'autres services financiers.** Les conséquences de l'informalité dans les pays en développement sont notamment une assiette fiscale plus étroite (et donc des recettes moindres), une productivité plus réduite, un moindre accès aux financements, des inégalités plus prononcées entre les sexes, un accès plus restreint aux filets de protection sociale formels et un creusement des

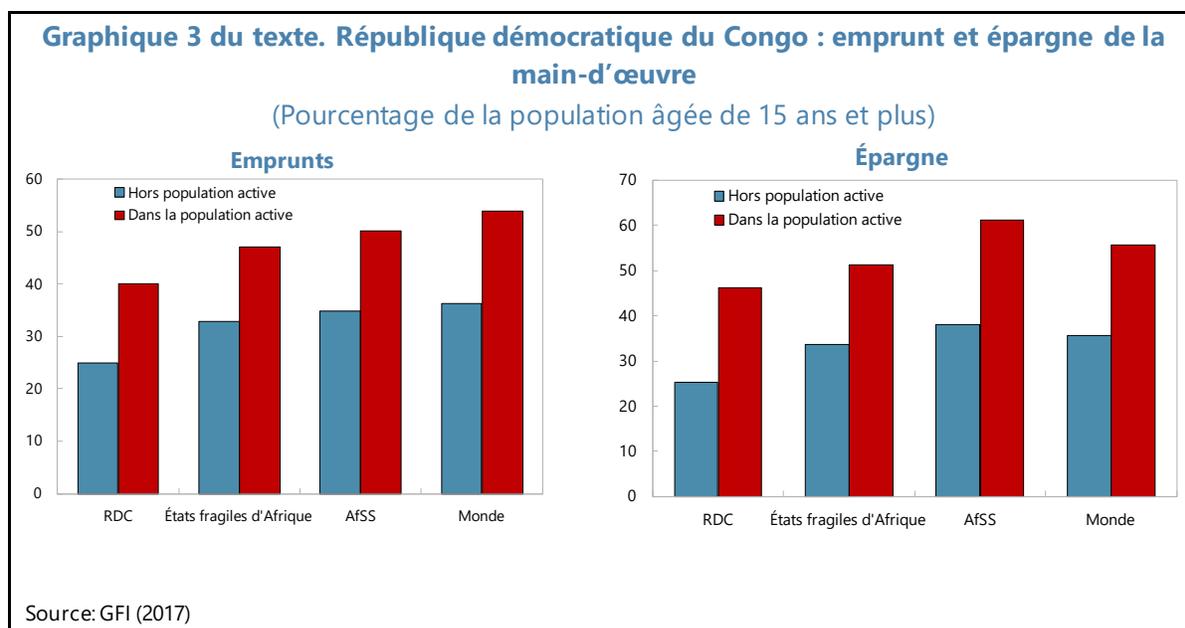
écarts de rémunération (en particulier parmi les travailleurs peu qualifiés et entre les hommes et les femmes, selon qu'ils sont employés dans le secteur formel ou le secteur informel)<sup>3</sup>.

**12. Le poids estimé de l'économie informelle au Congo était de 47 % du PIB en 2015, contre 40 % dans les États fragiles comparables à la RDC et 36 % en Afrique subsaharienne.**

D'après la Confédération syndicale du Congo, 97 % de la main-d'œuvre pourrait travailler dans le secteur informel.

**13. Un accès insuffisant à l'emploi formel ou une réticence à travailler dans ce secteur peuvent compliquer encore davantage l'accès aux services financiers et l'inclusion financière.**

Quelque 27,3 % des personnes n'ayant pas de compte bancaire en République démocratique du Congo ont cité l'absence des documents requis (justificatif de domicile ou de revenu, carte d'identité ou équivalent) comme un obstacle important à la détention d'un compte bancaire et à l'accès à des ressources financières (voir la section D, paragraphe 7). Ainsi, les personnes qui ne sont plus sur le marché du travail recourent à l'emprunt et épargnent bien moins que les autres. Les titulaires de comptes aussi bien bancaires que mobiles sont nettement moins nombreux parmi les personnes inactives (voir les graphiques 2 et 3).



**14. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans le secteur informel, en particulier dans les pays en développement à faible revenu<sup>4</sup>.** Les inégalités entre les sexes sont

<sup>3</sup> Pour plus de détails sur l'expérience de l'Afrique subsaharienne, voir, dans l'édition de printemps des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, le chapitre 3 intitulé « L'économie informelle en Afrique subsaharienne », ainsi que l'ouvrage du FMI *The Global Informal Workforce: Priorities for Inclusive Growth*.

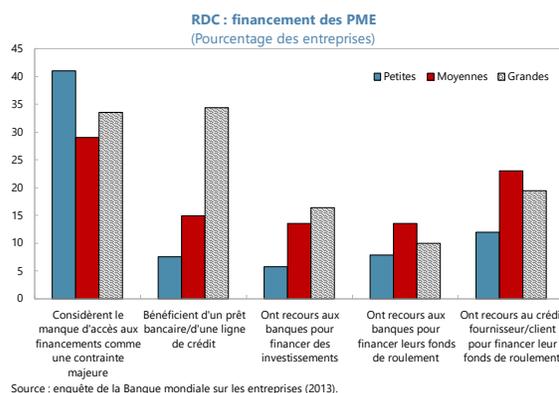
<sup>4</sup> Pour plus d'informations sur les tendances de l'inclusion financière, voir Corinne Deléchat et Leandro Medina, (dir. pub.), 2021. *The Global Informal Workforce: Priorities for Inclusive Growth*. Washington, D.C. : Fonds monétaire international.

également plus marquées dans le secteur informel que dans le secteur formel. Alors que les femmes tendent à être surreprésentées dans le secteur informel, les possibilités d'en mesurer l'effet sur les femmes en République démocratique du Congo sont limitées faute de données suffisantes. Lors de la Revue de la viabilité du secteur financier (« la Revue », ci-après) de janvier 2022, les autorités congolaises ont été invitées à collecter davantage de données ventilées par sexe dans le cadre des efforts en cours pour mieux analyser et comprendre la réalité des inégalités entre hommes et femmes dans le pays (voir l'annexe II du rapport des services du FMI concernant les conclusions de la Revue).

### Financement des PME

**15. D'après les données disponibles, il semble qu'en République démocratique du Congo les PME ont moins accès aux financements que les ménages.** Les PME représentaient à peu près 8 % de la base de crédits et 5 % de la base de dépôts en 2021, et constituaient le quatrième secteur économique après les entreprises privées, les ménages et les entreprises publiques, respectivement. Les institutions de microfinancement offrent une possibilité de combler les lacunes dans l'accès des PME aux financements. Ces dernières années, la BCC s'est employée à améliorer le cadre réglementaire applicable à ces institutions et des travaux sont en cours pour renforcer le cadre législatif permettant de les surveiller<sup>5</sup>.

**16. En République démocratique du Congo, 39,1 % des entreprises ont cité l'accès aux financements comme un obstacle important à la conduite des affaires.** Dans le pays, ce sont surtout les petites entreprises (41 %) qui rencontrent des difficultés pour se financer. Les entreprises congolaises déclarent qu'environ 92 % de leurs investissements sont financés en interne, contre 75 % dans les entreprises subsahariennes (voir le tableau 1 pour la ventilation en fonction de la taille et une comparaison avec les entreprises comparables).

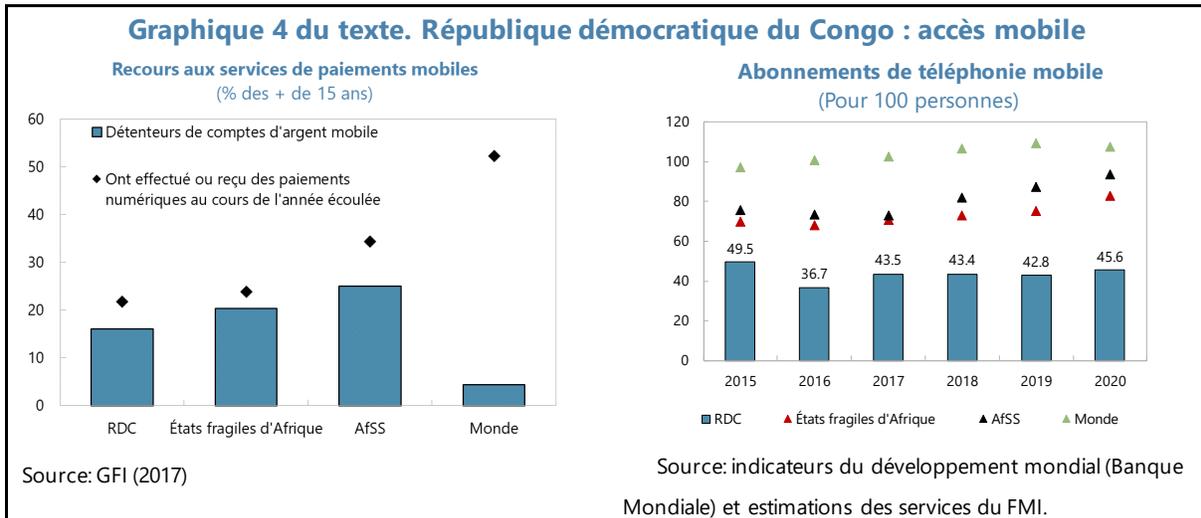


## D. Numérisation et argent mobile

**17. La République démocratique du Congo est en retard sur ses homologues en matière de paiements mobiles.** Selon les dernières estimations, il y aurait 49,5 abonnés à la téléphonie mobile pour 100 habitants en République démocratique du Congo, contre en moyenne 69,9 dans les pays fragiles comparables et 75,5 en Afrique subsaharienne. Quelque 16 % des adultes en République démocratique du Congo possèdent un compte courant mobile, contre approximativement 23 % dans les États fragiles subsahariens comparables. De plus, 22 % des Congolais ont indiqué avoir émis ou reçu des paiements numériques l'année précédente, un chiffre proche des 24 % mesurés

<sup>5</sup> Pour plus de détails, voir les rapports 14/315 et 15/281 du FMI, de 2014 et 2015, respectivement.

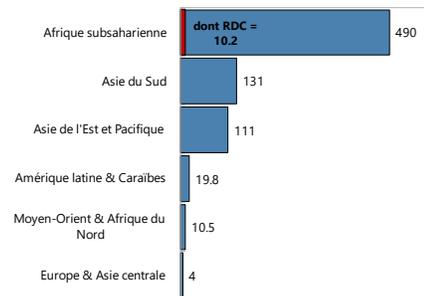
pour les États fragiles de la région comparables à la RDC. Dix-sept pour cent des Congolais ont utilisé un téléphone mobile ou Internet pour avoir accès à un compte (voir le graphique 4 du texte). Parmi les titulaires de comptes, 67 % se sont servis d'un téléphone mobile ou d'Internet pour ouvrir un compte. Avec la progression du nombre d'abonnés à la téléphonie mobile, ainsi que la modernisation de l'infrastructure des télécommunications visant à en permettre la compatibilité avec les avancées de la téléphonie sans fil, le pays pourrait avoir plus de chances de devenir un véritable acteur du numérique (voir le graphique 3 du texte).



### Encadré 1. Argent mobile : l'expérience de l'Afrique subsaharienne<sup>1</sup>

L'essor des grandes entreprises technologiques (*BigTech*)<sup>2</sup> dans les pays émergents et en développement pourrait permettre d'améliorer l'inclusion financière mais aussi accentuer les faiblesses existantes de la réglementation et de la surveillance financières. Bien que les grandes entreprises technologiques tendent à être plus orientées sur le commerce de détail, leur activité dans les pays émergents concerne plutôt les services financiers (banque, investissement, etc.). Dans les régions subsahariennes où les banques sont insuffisamment nombreuses voire absentes, ces plateformes de paiement par mobile sont cruciales pour les usagers, leur donnant accès aux services financiers.

Valeur des transactions d'argent mobile en 2020



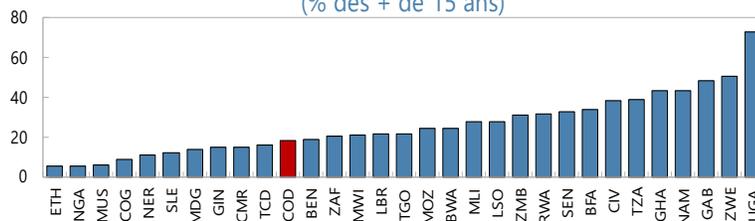
Sources : Sources : GSMA ; BCC ; calculs des services du FMI.

D'après le rapport de GSMA sur la situation du secteur, l'Afrique subsaharienne est un acteur clé des services de paiement mobiles et représentait 43 % des nouveaux comptes courants mobiles en 2020 : les transferts monétaires par téléphone dans cette région s'élevaient à 490 milliards de dollars sur un total de 767 milliards de dollars. Malgré ce succès, l'accès aux paiements mobiles demeure inégal à l'échelle du sous-continent.

La toute jeune entreprise MultipayCongo a vu le jour en République démocratique du Congo en 2015, avec pour mission de « faciliter l'interopérabilité et les services de paiement mutualisés entre les institutions financières dans le but de promouvoir l'inclusion financière sur le marché congolais »<sup>3</sup>. Cette plateforme, produit de la collaboration entre la Banque Commerciale du Congo (BCDC), FBNBank, Equity Bank et RawBank, assure une connectivité continue entre divers points de transaction. Le but est de développer l'activité interbancaire pour que les consommateurs disposent d'un plus vaste réseau de ressources financières. Les possibilités offertes par MultipayCongo constituent un progrès important vers l'interconnectivité, qui supprime les obstacles physiques continuant d'entraver l'accès aux services financiers en République démocratique du Congo.

AfSS : titulaires de comptes d'argent mobile (% des + de 15 ans)

L'arrivée de grandes entreprises technologiques proposant des services financiers essentiels dans des pays mal desservis peut aggraver les risques de corruption (fraude, vol, blanchiment d'argent, etc.) quand les cadres



Source : GFI (2017)

réglementant les activités financières sont instables ou incomplets. Les risques sont également amplifiés dans les pays où la monnaie fiduciaire et le secteur informel pèsent d'un poids important dans l'économie. C'est tout particulièrement vrai en République démocratique du Congo, où la défiance à l'égard des institutions financières et le niveau élevé d'informalité se révèlent problématiques pour l'inclusion financière et l'accès aux services financiers (voir section D, paragraphe 7).

<sup>1</sup> Pour plus d'informations générales sur l'expérience de l'Afrique subsaharienne, voir, dans l'édition du printemps 2016 des *Perspectives économiques régionales : Afrique*, le chapitre 3 intitulé « Développement financier et croissance durable ».

<sup>2</sup> La *BigTech* est définie en ces termes : « modèle économique de type plateforme visant à maximiser les interactions entre un grand nombre de petits utilisateurs. Il s'agit généralement de vastes conglomérats technologiques disposant de réseaux clients très étendus, avec des cœurs de métier correspondant à différents marchés, par exemple les médias sociaux, les recherches en ligne et le commerce électronique. » (Bains, P. et al., 2022).

<sup>3</sup> Mission telle que la définit Multipay Congo sur sa page Internet officielle : <https://www.multipay.cd/apropos/>

## E. Recommandations

**18. La République démocratique du Congo a de nombreux obstacles à surmonter pour arriver au même niveau d'inclusion financière que les autres États fragiles et ses homologues subsahariens.** Les barrières physiques, sociales et réglementaires constituent des défis considérables pour l'accès aux services financiers et il faut développer le crédit au secteur privé pour créer de nouvelles pistes de croissance. Les recommandations suivantes pourraient être étudiées en vue d'exploiter les possibilités d'approfondissement des circuits financiers.

**19. Dans un pays où les obstacles gênant l'accès physique aux services financiers sont loin d'être négligeables, l'argent mobile est une solution prometteuse pour l'intensification des relations entre les établissements financiers et la population.** En dépit d'une plus faible pénétration de la téléphonie mobile, les tendances de la souscription aux services d'argent mobile en République démocratique du Congo semblent montrer qu'un accès accru à cette technologie favoriserait l'expansion des circuits financiers. Le renforcement actuel du système de paiement et de la surveillance des établissements de paiement devrait s'inscrire dans le cadre de la Loi sur le système de paiement votée en 2018. De surcroît, la République démocratique du Congo devrait continuer de s'éloigner d'un modèle économique fondé sur la monnaie fiduciaire. Des progrès ont été accomplis dans ce domaine avec la politique de « bancarisation » mise en œuvre à partir de 2011, en vertu de laquelle les salaires et traitements des fonctionnaires doivent être versés sur des comptes bancaires<sup>6</sup>.

**20. Pour que ses avantages potentiels soient mieux exploités, l'amélioration de l'accès aux services financiers doit s'accompagner de mesures pour renforcer l'éducation financière.** Il est essentiel de veiller à ce que la population connaisse mieux la finance, par exemple les concepts financiers fondamentaux ou l'offre d'outils et de services disponibles, pour que les catégories jusque-là exclues puissent prendre des décisions avisées et responsables dans le domaine financier. Une culture financière plus solide aidera à atténuer certaines conséquences des prises de risques éventuellement dues à des connaissances insuffisantes. Offrir aux individus et aux ménages les outils requis pour leur réussite financière encouragera la résilience financière et une inclusion financière globale plus poussée.

**21. Renforcer l'information et la transparence financières, conformément aux normes internationales, accroîtra la confiance dans les institutions financières.** Une transparence limitée combinée avec une information financière de moindre qualité ralentit les progrès sur la voie d'un accès inclusif aux services financiers et sapent la confiance dans les autorités de réglementation. L'adoption et l'application de pratiques optimales et de normes comptables internationales (comme celles identifiées en 2022 lors de la Revue), permettront de mieux cerner la situation des emprunteurs et les risques systémiques.

**22. Promouvoir sans relâche des réformes structurelles et juridiques contribuera à créer un climat économique plus favorable et à préserver l'intégrité du marché financier.** La Revue de

<sup>6</sup> Il en est également question dans le rapport du FMI n° 15/281.

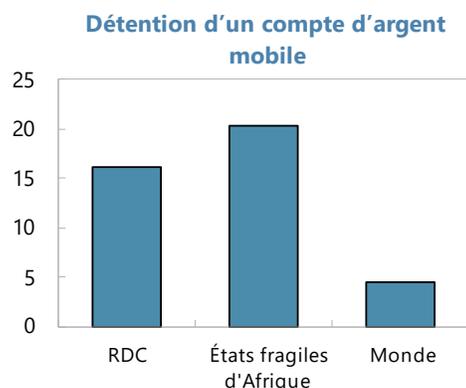
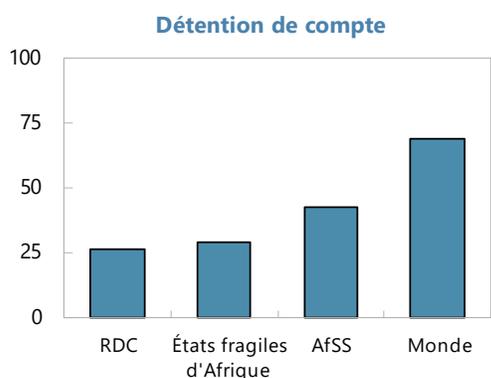
2022, par exemple, a identifié des domaines où les progrès sont cruciaux : gestion de l'insolvabilité (avec, notamment, une actualisation des aides d'urgence en liquidités), plans de redressement et dispositifs de financement des résolutions. La loi bancaire attendue promouvra l'adoption et la mise en œuvre d'un cadre de gestion des risques et des crises bancaires. Des cadres juridiques et judiciaires ainsi que des systèmes de comptabilité et d'information solides faciliteront l'avancement des réformes qui stimuleront l'expansion des circuits financiers.

### Graphique 1. République démocratique du Congo : indicateurs d'inclusion financière par rapport aux pairs

(Pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus)

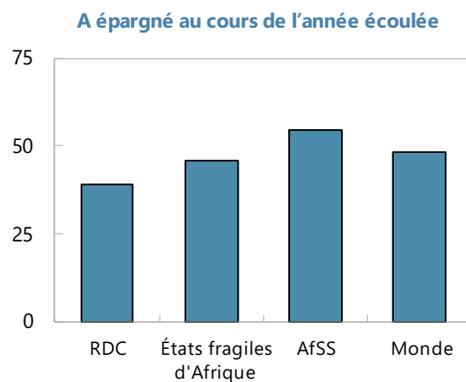
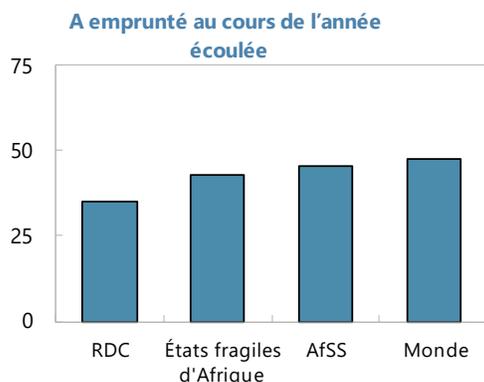
*La République démocratique du Congo est en retard sur ses pairs en matière de propriété de comptes financiers.*

*Les niveaux des comptes d'argent mobile en République démocratique du Congo et dans les états fragiles comparables sont favorables par rapport au monde.*



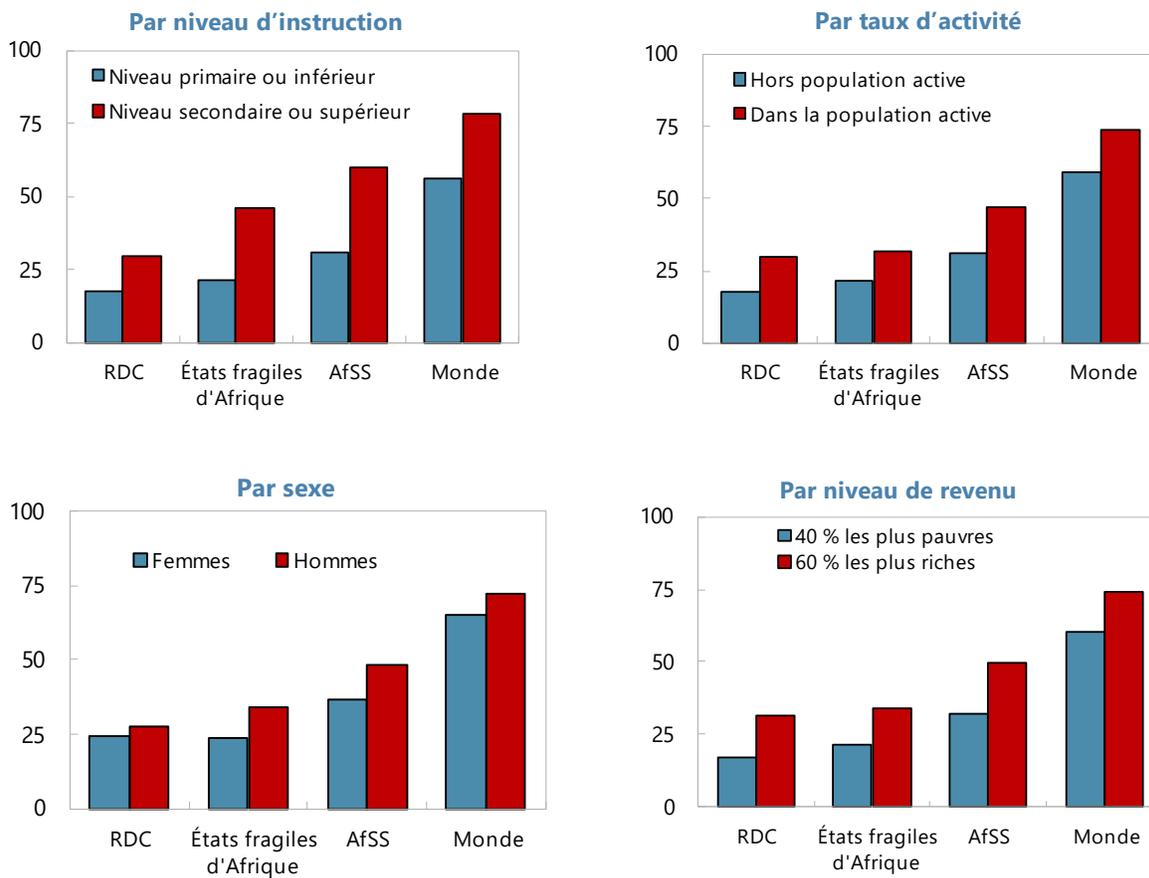
*La République démocratique du Congo est en retard sur ses pairs en termes d'emprunt...*

*...et l'épargne en République démocratique du Congo reste également faible.*



Source: Base de données mondiale sur l'inclusion financière, Banque Mondiale (2017).

**Graphique 2. République démocratique du Congo : propriété du compte**  
(Pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus)



Source: Base de données mondiale sur l'inclusion financière, Banque Mondiale (2017).

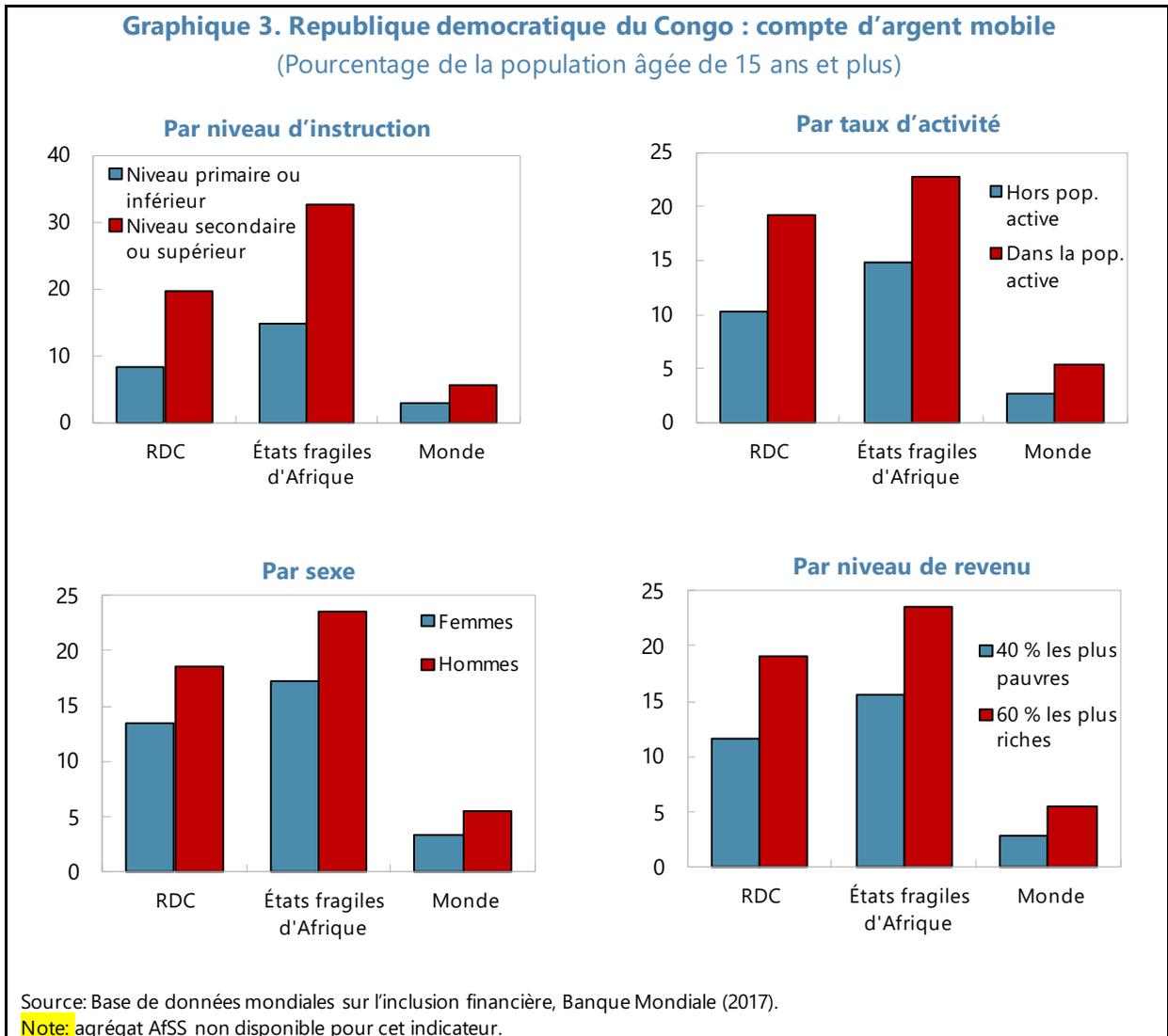


Tableau 1. République démocratique du Congo : financement des PME

	RDC	AfSS	Tous les pays
<b>Pourcentage des entreprises selon lesquelles le manque d'accès au financement constitue une difficulté majeure</b>	<b>39.1</b>	<b>38.2</b>	<b>23.2</b>
Petites	41	40.6	24.3
Moyennes	29	33.7	21.6
Grandes	33.6	27.4	18.3
<b>Pourcentage des entreprises titulaires d'un compte courant ou d'un compte épargne</b>	<b>56.6</b>	<b>86.2</b>	<b>87.1</b>
Petites	52.7	83.4	84.9
Moyennes	74.1	91.8	91.7
Grandes	87.6	96.1	94.3
<b>Pourcentage des entreprises ayant recours aux banques pour financer leurs investissements</b>	<b>7.1</b>	<b>18.8</b>	<b>25.4</b>
Petites	5.8	15.1	22.2
Moyennes	13.6	22.1	28.7
Grandes	16.4	28	33.8
<b>Proportion des investissements financés sur ressources internes (%)</b>	<b>92.2</b>	<b>75.2</b>	<b>72.7</b>
Petites	92.9	77.2	74.4
Moyennes	87.6	73	70.2
Grandes	91.7	74	70.4
<b>Proportion des investissements financés par des banques (%)</b>	<b>0.9</b>	<b>8.9</b>	<b>14.2</b>
Petites	0.6	6.8	12.3
Moyennes	2.8	10.4	16.3
Grandes	2.6	14.5	18.9
<b>Pourcentage des entreprises ayant recours aux banques pour financer leur fonds de roulement</b>	<b>8.7</b>	<b>21.8</b>	<b>28.6</b>
Petites	7.9	17.1	24.3
Moyennes	13.6	28.4	35.7
Grandes	10	37.4	42.4
<b>Pourcentage des entreprises ayant recours au crédit fournisseur/crédit client pour financer leur fonds de roulement</b>	<b>13.8</b>	<b>24.1</b>	<b>25.2</b>
Petites	12	23	24.1
Moyennes	23	26.5	27.4
Grandes	19.4	26.8	27.9
<b>Proportion de fonds de roulement financée par des banques (%)</b>	<b>1.9</b>	<b>8</b>	<b>11</b>
Petites	1.7	5.9	9.4
Moyennes	3.3	11	13.6
Grandes	1.8	14.4	16.5
<b>Pourcentage des entreprises bénéficiant d'un prêt bancaire/d'une ligne de crédit</b>	<b>9.4</b>	<b>19.9</b>	<b>32.5</b>
Petites	7.6	15.3	27.4
Moyennes	14.9	25	40.3
Grandes	34.4	39.4	49.6

Source : enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises (2013).

## Bibliographie

Adoho, Franck M., and Doumbia, Djeneba. 2018. *Informal sector heterogeneity and income inequality: evidence from the Democratic Republic of Congo (English)*. Policy Research working paper, no. WPS 8328. Washington, D.C.: World Bank Group.

<http://documents.worldbank.org/curated/en/984711517510605615/Informal-sector-heterogeneity-and-income-inequality-evidence-from-the-Democratic-Republic-of-Congo>.

Andersson-Manjang, Simon K; Naghavi, Nika; et al. 2021. *State of the Industry Report on Mobile Money 2021*. Global System for Mobile Communications Association (GSMA).

<https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2021/03/GSMA-State-of-the-Industry-Report-on-Mobile-Money-2021-Full-report.pdf>.

Bains, P., Sugimoto, N., and Wilson, C. 2022. *BigTech in Financial Services: Regulatory Approaches and Architecture*. FinTech Notes, Vol. 2022: Issue 002. Washington, D.C.: International Monetary Fund.

Delechat, Corinne, and Leandro Medina, eds. 2021. *The Global Informal Workforce: Priorities for Inclusive Growth*. Washington, D.C.: International Monetary Fund.

Enterprise Surveys. 2013. World Bank. [www.enterprisesurveys.org](http://www.enterprisesurveys.org).

Financial Access Survey (FAS). Updated 2022. Washington, D.C.: International Monetary Fund.

<https://data.imf.org/?sk=E5DCAB7E-A5CA-4892-A6EA-598B5463A34C>

Global Financial Inclusion Database. 2017. Washington, D.C.: World Bank.

<https://databank.worldbank.org/source/global-financial-inclusion>

International Monetary Fund and World Bank Group. 2018. "The Bali Fintech Agenda." IMF Policy Paper. Washington, D.C.: International Monetary Fund.

<https://www.imf.org/en/Publications/PolicyPapers/Issues/2018/10/11/pp101118-bali-fintech-agenda>.

International Monetary Fund. 2015. *Democratic Republic of the Congo: Selected Issues*. Country Report No. 15/281. Washington, D.C.: International Monetary Fund.

<https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2017/01/07/Democratic-Republic-of-the-Congo-Selected-Issues-43336>.

International Monetary Fund. 2014. *Democratic Republic of the Congo: Financial System Stability Assessment*. Country Report No. 14/315. Washington, D.C.: International Monetary Fund.

<https://www.imf.org/external/pubs/cat/longres.aspx?sk=42410>.

ILOSTAT. International Labour Organization. <https://ilostat.ilo.org>.

Klapper, Leora, and Singer, Dorothe. 2014. *The Opportunities of Digitizing Payments*. Washington, D.C.: World Bank. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/19917>.

Regional Economic Outlook. 2016. Sub-Saharan Africa Time for a Policy Reset. Washington, DC: International Monetary Fund.

UNData. United Nations Statistics Division. <http://data.un.org/en/iso/cd.html>.

World Development Indicators (WDI). World Bank.